

À LIRE
AUJOURD'HUI

LE HAUT SAINT-FRANÇOIS

cahier spécial
LaTribune

RICHESSES ET POTENTIEL

La Tribune

jeudi
SHERBROOKE
8 octobre 1998
89e ANNÉE - No 195
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

« Ce n'est pas la passion de toujours bien vivre? »
MICHEL BERNARD
WEEDON AUTO
PLYMOUTH CHRYSLER
DODGE JEEP EAGLE
(819) 877-2833

LES SPORTS

MONTREAL EXPOS
Nouveau sursis de 150 jours



Brochu ne fait plus partie du plan d'avenir

Coup d'oeil sur la saison 1998-99

13 000 \$ EN PRIX!

Inscrivez-vous au Défi-Hockey Molson Ex - La Tribune

LES DÉTAILS DANS LE CAHIER C

Incendies criminels



L'oeuvre d'un pyromane de type pervers, selon un psychanalyste (A3)

Météo / A2

PLUIE

12

6h54

18h14



12 oct 20 oct 28 oct 04 nov

Une vague d'incidents à caractère sexuel frappe le centre-ville

Sherbrooke

Une vague d'agressions sexuelles cause tout un émoi au centre-ville de Sherbrooke.

Depuis le 29 septembre, le Service de police de la région sherbrookoise a enregistré quatre plaintes concernant des délits à caractère sexuel qui se sont produits au centre-ville.

Dans deux cas, il s'agit d'agression

puisque les victimes ont été touchées, même frappée dans un cas, et elles ont dû se défendre pour mettre en déroute l'agresseur. Au sujet des deux autres dossiers, il s'agit davantage d'exhibitionnisme ou d'action indécente que d'agression.

Trois plaintes ont été enregistrées le lundi 5 octobre, deux pour des incidents survenus ce jour-là et une pour un geste perpétré le mardi 29 septembre.

Pour en revenir aux deux affaires de

lundi dernier, les délits ont été commis à quelques minutes d'intervalle, vers 16 h 20, dans le parc de stationnement Webster.

Une femme, âgée de 27 ans, se rendait à son véhicule quand un individu a baissé son pantalon pour exhiber son pénis en érection. Puis il a retenu la victime contre un véhicule et a tenté de se masturber contre elle. Les cris de la victime et ses gestes de défense ont fait fuir le suspect.

Quelques minutes plus tard, deux femmes, âgées de 20 ans, qui se trouvaient dans le même parc de stationnement ont vu un individu attirer leur attention. Il avait le pantalon baissé aux cuisses et il voulait leur montrer son pénis.

Il est permis de croire que dans ces deux cas, il s'agit du même individu. Les techniciens de la police doivent en

Une vague... (suite en A2)

La guerre des... épouses!

La femme du conseiller Carrier affrontera celle de l'ex-conseiller Cardin

Alain GOUPIL

Sherbrooke

Un affrontement inusité se dessine dans le district du Parc-Victoria où l'épouse de l'ex-conseiller Serge Cardin croquera le fer avec celle du conseiller de Saint-Jean-Baptiste, Michel Carrier, a appris La Tribune.

Élections municipales

Mariette Fugère, épouse de Serge Cardin, dont le

nom circulait depuis deux jours, tentera donc de succéder à son mari qui a été élu député du Bloc québécois dans Sherbrooke, le 14 septembre dernier. Si elle devait être élue, cela constituerait une première dans les annales électorales sherbrookoises.

Pour sa part, Danielle Dumas-Carrier deviendrait la première femme à siéger au côté de son mari au conseil municipal de Sherbrooke. Là aussi il s'agirait d'une première dans toute l'histoire de Sherbrooke, soit depuis 200 ans! C'est dire aussi que les Carrier détiendraient alors un sixième du vote au conseil municipal (en excluant le vote prépondérant du maire). Du jamais vu!

Un précédent existe cependant en Estrie lorsqu'au milieu des années 80, John et Lorraine Sharpe ont siégé comme conseillers à l'hôtel de ville de Coaticook.

Outre mesdames Fugère et Carrier, deux autres candidats ont déjà déposé leur bulletin dans le district du Parc-Victoria: il s'agit de François «Titi» Lemire et de Yves Dubreuil.

L'appui de Paul Gervais

Hier soir, les deux femmes s'affairaient encore à compléter la liste des 25 noms qui doit obligatoirement accompagner leur déclaration de candidature. Sur celle de Mme Fugère, outre la signature de son mari, on retrouve celle de l'ancien maire de Sherbrooke, Paul Gervais, et celle de sa conjointe.

Invitée à expliquer sa décision de se lancer en politique active, Mme Fugère a déclaré que les choses se sont bousculées au moment où son a pris la décision de tenter sa chance sur la scène fédérale.

«Quand il a démissionné, il m'a dit: qu'est-ce que tu dirais de prendre ma place? J'ai dit: c'a bien de l'allure. Et puis, je me suis dit qu'une autre femme à l'hôtel de ville, ça ne pouvait sûrement pas faire de tort.» Mme Dumas-Carrier, elle, croit qu'elle connaît assez bien le district du Parc-Victoria pour bien représenter ses électeurs. «Je suis une Dumas de l'Est, dit-elle. J'ai été élevée sur la rue Papineau et puis j'ai des maisons dans l'Est. Tout le monde sait en plus que j'aime la politique.»

Quant à son mari, tout en se disant fier de la décision de sa femme, il insiste pour dire qu'il s'agit d'une décision mûrement réfléchie.

«C'est sa décision. Je trouve qu'elle est une bonne femme d'affaires. Elle va sûrement faire une bonne conseillère. Pour ce qui est de l'organisation, elle va avoir la sienne et moi j'aurai la mienne. Ça ne sera pas le même monde.»

Système informatique de la Ville: Jubinville charge à fond de train (A5)



Un affrontement inusité se dessine dans le district du Parc-Victoria en prévision de l'élection du 1er novembre à Sherbrooke: Mariette Fugère (à gauche), épouse de l'ex-conseiller Serge Cardin récemment devenu député fédéral de Sherbrooke, affrontera Danielle Dumas-Carrier (à droite), épouse du conseiller du quartier Saint-Jean-Baptiste Michel Carrier. Deux autres candidats, François «Titi» Lemire et Yves Dubreuil, ont déjà déposé leur bulletin de candidature dans ce district.

Les hôpitaux du Québec en mauvaise santé financière

Le déficit accumulé passera le cap du demi-milliard \$

Lia LEVESQUE

Montréal (PC)

À la veille du début des négociations dans le secteur public, l'Association des hôpitaux prévient que la situation financière est telle que certains hôpitaux ont des problèmes de liquidités et ont parfois même de la difficulté à payer les salaires.

L'Association des hôpitaux rendait publique hier la situation financière globale de ses membres, estimée à l'aide d'un sondage.

Celui-ci laisse croire que l'ensemble des hôpitaux atteindra un déficit accumulé de 580 millions \$ ou un déficit de 246 millions \$ pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars prochain.

Plus précisément, ce seront 85 hôpitaux qui ensemble enregistreront un déficit accumulé de 580 millions \$, alors que 34 hôpitaux afficheront ensemble un surplus de 14,7 millions \$.

Devant cette situation financière difficile, la présidente de l'Association des hôpitaux, Mme Marie-Claire Daigneault-Bourdeau a demandé une rencontre immédiate avec le gouvernement Bouchard, non pas seulement avec le ministre de la Santé et des Services sociaux Jean Rochon, bien qu'elle juge toujours qu'il soit «un interlocuteur valable».

Curieusement, l'AHQ a cru nécessaire de passer par les médias pour obtenir une rencontre avec le ministre et le gouvernement.

Interrogée à ce sujet, Mme Daigneault-Bourdeau a assuré qu'elle ne visait pas d'autre but et qu'elle ne remplissait aucune commande politique, sauf celle des conseils d'administration d'hôpitaux qui s'inquiètent de leur situation financière.

Il faut noter que le vice-président exécutif de l'AHQ, M. Yvon Marcoux, est pressenti comme un éventuel candidat du Parti libéral.

Aussi, le dévoilement de ces chiffres alarmants survient à la veille du début des négociations avec le secteur public.

Les demandes des syndicats sont de 11,5 pour cent d'augmentation sur trois ans, même 15 pour cent dans le cas des infirmières.

Dans sa présentation, Mme Daigneault-Bourdeau soulignait elle-même que «chaque un pour cent d'augmentation (des employés) correspond à environ 45 millions \$ pour nos établissements membres».

La présidente de l'AHQ a prévenu qu'elle appuiera les conseils d'administration d'hôpitaux qui adopteront des budgets déficitaires dans le but de maintenir les soins et services. «Dans un hôpital, on ne peut pas dire non» a-t-elle répété à maintes reprises.

Une des solutions déjà envisagées pour alléger la situation financière des hôpitaux est de leur permettre d'étaler le remboursement de leur déficit sur une plus longue période, une option que Mme Daigneault-Bourdeau ne rejetait pas hier.

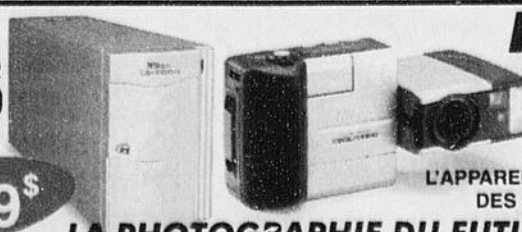
IMACOM

1306, RUE KING OUEST, SHERBROOKE (QUÉBEC) J1J 2B6
TÉLÉPHONE: (819)565-0000

Nikon
FILM SCANNER
LS-2000

SCANNER HAUTE RÉOLUTION POUR FILMS 35MM
TECHNOLOGIE EXCLUSIVE D'ÉCLAIRAGE À LED
RÉSOLUTION OPTIQUE 2700 DPI • MAC ET PC

2749\$



Nikon
COOLPIX900

ZOOM 3X • RÉOLUTION 1280 X 960 PIXELS
ÉCRAN LCD • CARTE MÉMOIRE AMOVIBLE • PC ET MAC
LIVRE AVEC ADOBE PHOTO DELUXE 2.0

L'APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE
DES PHOTOGRAPHES

1199\$

LA PHOTOGRAPHIE DU FUTUR

LE PROJET DE COMPLEXE COMMERCIAL À MAGOG

Un débat moins houleux que prévu à la Chambre

Gilles DALLAIRE

Magog

Plus de gros éclats de voix, comme on aurait pu le redouter, à l'assemblée générale extraordinaire convoquée par la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford, pour connaître l'opinion de ses membres sur le projet de construction d'un complexe commercial à l'entrée ouest de Magog, et décider de la position à prendre dans le débat enflammé suscité par ce projet du promoteur Pierre Bolduc.

En grande partie grâce aux interventions faites d'entrée de jeu par deux anciens présidents: M. Pierre Lefebvre, qui a fait valoir que la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford n'a pas à faire le procès de M. Bolduc; M. Jean-Guy Gingras qui a affirmé que le cabinet de consultants à qui Magog a commandé une étude de l'impact de la réalisation du projet ne mettra certainement pas sa crédibilité en jeu, en formulant des recommandations biaisées.

Bonne assistance

Après deux heures de discussion, l'assistance, plus nombreuse qu'elle ne

l'est habituellement à l'assemblée générale annuelle, s'est finalement prononcée en faveur de la création d'un comité représentatif de tout le milieu des affaires, à qui elle a donné le mandat d'assurer le suivi du dossier du développement du secteur dans une perspective à long terme. Elle lui a aussi demandé de susciter un débat qui fournira aux aspirants à la mairie l'occasion de faire connaître leur vision du développement du secteur. Une demande exaucée d'avance, puisque les deux candidats déclarés, M. Noël Lacasse et M. Marc Poulin, le feront certainement mercredi prochain, alors que chacun d'eux dévoilera son programme d'action à un dé-

jeuner-causerie parrainé par l'organisme.

L'unanimité n'a pas été atteinte sans détours. Bien que la plupart des intervenants aient exprimé ouvertement leurs craintes face à la réalisation éventuelle du projet de M. Bolduc et n'aient pas caché leur hostilité, il s'en est quand même trouvé quelques-uns, notamment M. Richard Désilets, pour souligner que quiconque investit comme M. Bolduc projette de le faire, prend le risque de se casser la gueule, que les lois du marché sont implacables et qu'il ne faut pas avoir peur de la croissance économique, même si elle peut parfois être douloureuse.

Il s'en est également trouvé, M. Daniel Faucher, entre autres, pour déplorer qu'on gaspille du temps et de l'énergie à se battre contre un projet, alors qu'on ne s'est pas encore donné une vision globale du développement de tout Magog, en connaissance des impacts de la mise en oeuvre de cette vision.

La nécessité d'une telle vision a été soulignée par la suite par bon nombre d'intervenants, qui ont affirmé qu'il faut se voir aujourd'hui comme on voudrait se voir dans 20 ans et 30 ans et prendre les moyens pour ressembler alors au modèle dont on rêve aujourd'hui.

Plusieurs des personnes qui ont pris

la parole ont également déploré qu'à Magog, il soit plus difficile de réaliser de petits projets qui nécessitent des investissements minimes, que de grands projets coûteux.

Neutralité du conseil

Un message qui a sûrement été entendu par M. Poulin qui est intervenu pour défendre la neutralité du conseil de ville dans le dossier, et par M. Lacasse qui a rappelé que le secteur culturel où il a été très actif depuis quelques années, exige un consensus social et économique avant tout changement de la vocation d'un secteur de Magog.

Le promoteur révises ses plans mais ne renonce pas

Magog

L'opposition des propriétaires des établissements commerciaux du centre-ville et de la rue Sherbrooke à la construction d'un complexe commercial à l'entrée ouest de Magog, a incité le promoteur du projet, M. Pierre Bolduc, à modifier quelque peu ses plans.

Ainsi, c'est en deux étapes et non plus en trois qu'il se propose de réaliser son projet, et c'est par la construction de deux immeubles d'une superficie de 5000 pieds carrés chacun, et celle d'un immeuble d'une superficie de 10 000 à 15 000 pieds carrés, plutôt que celle de l'immeuble d'une superficie de 35 000 pieds carrés qui est au centre de la controverse, qu'il commencera.

«Je commencerai dès le printemps. On pourra pas m'en empêcher car le triangle choisi a une vocation commerciale et la construction d'immeubles commerciaux de la superficie de ceux que je veux y construire y est permise», a révélé M. Bolduc.

Il a expliqué que les deux immeubles d'une superficie de 5000 pieds carrés donneront sur la rue Principale Ouest et qu'il les voit très bien occupés par des restaurants qui visent une clientèle familiale. «Il y a beaucoup de restaurants à Magog, mais des restaurants du genre des restaurants Casey's, Nickel's ou East Side Mario, il n'y en a pas. Cela comblerait une lacune sans enlever quoi que ce soit à qui que ce soit», a-t-il souligné.

M. Bolduc a concédé que la construction de ces deux immeubles nécessitera la démolition d'une ancienne usine qui menace ruine, d'un ancien magasin de matériaux de construction qui se délabre d'année en année, d'un immeuble abritant une association d'anciens combattants qui ne paie guère de mine et de quelques résidences, mais que l'en-



L'opposition de presque tout ce qui brasse des affaires dans le centre-ville et rue Sherbrooke, à Magog, a incité le promoteur Pierre Bolduc (en médaillon) à comprimer et à intervenir les phases de la réalisation de son projet de construction d'un complexe commercial à l'entrée ouest de Magog.

trée ouest de Magog, gagnera énormément au change, car elle cessera d'avoir l'air d'un quartier bombardé.

Quant à l'immeuble d'une superficie de 10 000 à 15 000 pieds carrés, il donnera sur la rue Millette. Sa construction nécessitera la démolition des immeubles de la Coop des Cantons, qui sentent leur âge même s'ils sont bien entretenus et peut-être aussi la démolition ou la conversion de deux autres immeubles commerciaux.

«Je vois très bien cet immeuble occupé par une institution financière ou par des établissements commerciaux spécialisés, mais je serais aussi très heureux si une vocation récréative ou une vocation culturelle était proposée pour eux», a-t-il fait remarquer en révélant que la réalisation de la première phase de son projet nécessitera, infrastructures comprises, un investissement d'environ 4 millions \$ et ajoutera environ 160 places au parc de stationnement privé local.

M. Bolduc a affirmé que, même si à peu près tout ce qui brasse des affaires dans le centre-ville et rue Sherbrooke fait front commun contre lui, il ne renoncera pas à construire l'immeuble d'une superficie de 35 000 pieds carrés qu'il veut ériger dans le quadrilatère formé par les rues Du Moulin, John, Olive et Millette et dont la construction nécessitera la démolition du bar Monaco et de neuf résidences.

«Je sais fort bien que la construction d'un immeuble à vocation commerciale d'une telle superficie n'est pas permise présentement dans ce quadrilatère. Je demanderai que les amendements qui le rendront possible soient apportés au règlement municipal qui régit le zonage. Cela prendra le temps qu'il faudra. Je suis sûr que le réalisme et le bon sens finiront par avoir le dessus», a-t-il déclaré en révélant que la réalisation de cette deuxième et dernière phase de son projet nécessitera un investissement de 4 millions \$ tout comme celle de la première phase.

Aucune décision avant une analyse minutieuse

Magog

Le conseil de ville de Magog ne prendra aucune décision, relativement au projet de construction d'un complexe commercial à l'entrée ouest de la ville, caressé par le promoteur Pierre Bolduc, sans avoir analysé avec minutie les études qu'il a commandées et porté une écoute attentive au milieu.

Telle est l'assurance qui a été donnée dans un communiqué émanant du cabinet du maire, M. Denis Lacasse, qui a présidé pour la dernière fois les délibérations du conseil de ville lundi soir.

Le communiqué rappelle qu'une étude de l'impact de la réalisation du projet sur l'activité commerciale locale, et plus particulièrement de l'impact de l'ouverture d'un établissement à grande surface, a été commandée le 8 septembre à la firme Raymond Chabot Grant Thornton et que le mandat confié à cette firme inclut la suggestion de scénarios viables de développement du secteur visé par M. Bolduc.

Il rappelle aussi que, le 21 septembre, un plan de transport prévoyant l'impact de la réalisation sur projet sur le volume de la circulation a été commandé à la firme Les Consultants S.M.

Il rappelle enfin que les deux études seront terminées à la fin d'octobre, que

c'est le conseil de ville qui sera élu le 1er novembre qui en prendra connaissance vers la mi-novembre et qui, en décembre ou en janvier, aura à décider si le projet de M. Bolduc sera intégré dans un plan particulier d'urbanisme commandé pour la zone de transition du centre-ville.

Consultation publique

Dans le cas où le conseil de ville déciderait d'intégrer, en tout ou en partie, ce projet dans le plan particulier d'urbanisme préliminaire, ce document ferait l'objet d'une consultation publique en février 1999 et, le mois suivant, le conseil de ville analyserait les commentaires recueillis et modifierait le plan

particulier d'urbanisme pour l'améliorer. Il le présenterait par la suite à la municipalité régionale de comté qui, si elle était d'accord, établirait les étapes de la modification du schéma d'aménagement.

Cette démarche accomplie, le conseil de ville établirait les étapes de l'adoption du plan particulier d'urbanisme et il dévoilerait les amendements proposés à la réglementation municipale en matière d'urbanisme.

Le communiqué souligne que le conseil de ville est à l'écoute du milieu et que les décisions qu'il prendra tiendront compte de sa volonté de planifier du mieux possible l'utilisation du territoire municipal.

loto-québec résultats

Tirage du 98-10-07

1^{er} numéro: 104786
2^e numéro: 919507
25 000 \$ 50 000 \$

3^e numéro: 765343
100 000 \$

Ces 3 numéros gagnants sont décomposables

6/49 Tirage du 98-10-07

1 6 14 18 25 34

Numéro complémentaire: 41

Quebec 4/9 Tirage du 98-10-07

12 22 25 27 28 33

Numéro complémentaire: 6

GAGNANTS	LOTS	Montants
6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	19	500 \$
4/6	1 234	50 \$
3/6	22 421	5 \$

Ventes totales: 585 621,00 \$

Banco Extra Tirage du 98-10-07

NUMÉRO: 649071

La Quinzaine Tirage du 98-10-07

3 4
727 9226

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

LaTribune 564-5450

...une publicité qui marche!

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	SAMEDI	DIMANCHE
12 PRÉC. 100	1 PRÉC. 100	15 PRÉC. 3	15 PRÉC. 2	15 PRÉC. 2

QUÉBEC

Chicoutimi	Var	8/0	Québec	Nua	13/3
Gaspé	Plu	10/2	Rimouski	Var	10/4
Iles-de-la-Mad.	Plu	13/7	St-Georges	Nua	13/3
La Grande	Var	4/-2	Sept-Îles	Var	8/2
Lac-St-Jean	Var	8/2	Trois-Rivières	Nua	12/3
Montréal	Plu	13/3	Val d'Or	Var	7/1

INDICE UV

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
60 30 20 15

CANADA

Charlottetown	Plu	15/6	Régina	Sol	20/3
Edmonton	Plu	15/0	St-John's	Sol	10/5
Fredericton	Plu	16/4	Toronto	Var	15/3
Halifax	Plu	14/6	Victoria	Plu	14/6
Ottawa	Nua	13/4	Winnipeg	Sol	19/5

USA

Boston	Ora	18/12	New York	Ora	21/12
Bridgeport	Ora	19/9	Plattsburg	Plu	17/6
Burlington	Plu	17/6	Portland	Ora	18/10
Concord	Ora	18/8	Providence	Ora	19/12
Detroit	Nua	18/6	Washington	Ora	23/12

LE MONDE

Athènes	Sol	28/19	Mexico City	Sol	20/9
Beijing	Sol	29/14	Moscou	Sol	6/-7
Berlin	Ave	20/11	Paris	Plu	12/5
Hong Kong	Ave	32/25	Port-au-Prince	Ave	34/27
Lisbonne	Sol	22/11	Rome	Ave	22/13
Londres	Var	15/5	Tokyo	Ave	30/26

DESTINATIONS SOLEIL

Ave	35/22	La Havane	Ave	31/24	
Bermudes	Sol	26/19	Martinique	Ora	32/25
Cancun	Ora	34/25	Myrtle Beach	Ora	28/22
Caracas	Ora	32/24	Montego Bay	Sol	33/26
Freeport	Ora	32/26	Orlando	Ora	31/24
Freeport	Ora	31/28	Puerto Plata	Ave	33/26
Honolulu	Sol	30/24	Tampa	Ora	31/24
Key West	Ora	30/29	West Palm B	Ora	31/24

© Services Commerciaux MM 1998

Une vague d'incidents à caractère sexuel... (suite de la Une)

tracer un portrait-robot.

Le samedi 3 octobre, un peu avant cinq heures du matin, une femme de 38 ans venait de compléter sa nuit de travail et se rendait à son véhicule stationné rue Dépôt, près de l'ancienne gare du CN.

Elle a senti qu'un individu la suivait. Elle a pressé le pas. L'inconnu l'a finalement rejointe près de son véhicule. Il lui a sauté dessus, l'a frappée, a mis sa main sur son sexe. La victime a réagi en frappant à son tour l'agresseur et en criant si bien que le suspect a pris la fuite rue Dépôt, vers la rue King.

Le mardi 29 septembre, dans un édifice à bureaux, rue King Ouest, tout à côté du centre-ville, un individu s'est exhibé nu devant une femme.

Il était 10 h 40.

La narration de ces faits se veut un appel à la vigilance pour les femmes. Les victimes ne doivent pas hésiter à porter plainte. De son côté, les policiers du Service de police de la région sherbrookoise examinent les quatre dossiers pour voir s'il y a des similitudes ou encore une ressemblance entre les auteurs.

On ne croit pas que ce soit le même individu qui ait commis les quatre crimes.

INDEX

Arts: B-7
Bandes dessinées: C-9
Chez nous: A-11
Décès: C-11
Économie: B-1
Louissette Vézina: C-12
Messier en liberté: B-4
Opinions: A-10
Petites annonces: C-8
Sports: C-1

Page Internet: <http://www.latribune.qc.ca>
Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur de la rédaction: 564-8098

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168	Camelots et camelots motorisés Prix de vente: 3,52 \$ T.P.S.: 25 \$ T.V.Q.: 28 \$ Coût à l'abonné: 4,05 \$	Abonnement payé à l'avance: droits réservés par camelot et camelots motorisés. Temps Prix TPS TVQ Total Abonnement par la poste: 1 an 165,17 \$ 11,54 \$ 13,76 \$ 189,99 \$ 6 mois 88,00 \$ 6,16 \$ 7,06 \$ 101,22 \$ 3 mois 45,00 \$ 3,15 \$ 3,61 \$ 51,76 \$ 1 mois 25,00 \$ 1,75 \$ 2,01 \$ 28,76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 245,00\$, 1 mois 130,00\$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press, Le service de photos fac-similés de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO
goupil



Les effets méconnus du canard

Couin-Couin. Je cherchais des canards dans le ciel, mais je n'en ai pas repéré un seul. Ce que l'on voit quand on fait route vers Bromont, ce ne sont pas des canards, mais des chevreuils. Des chevreuils qui sortent du bois comme pour venir se suicider sur l'autoroute. Un jour, on aura peut-être droit au festival du chevreuil d'Eastman ou de Waterloo, qui sait?

Les premiers canards que j'ai trouvés à Bromont sont ceux qui ont atterri dans mon assiette au banquet d'ouverture du troisième Festival international du canard. Ce n'est pas le genre d'activité que je cours habituellement, mais la perspective de déguster différents plats popotés à partir de canards me souriait. Pourquoi pas, me suis-je dit; ça va faire changement du poulet frit Kentucky après tout.

Non, ce n'était pas la première fois que je bouffais du canard. J'en avais déjà mangé au buffet chinois. Si, au buffet chinois. Là où l'on peut aussi bien trouver des moules, des crevettes, des bouts de saucisse, de la pizza, des petites patates que du canard à l'orange juste à côté du riz et des roulés chinois.

Je me demande d'ailleurs pourquoi ils appellent cela un buffet chinois. Peut-être pour la soupe. Vous savez, cette fameuse soupe chinoise au kleenex? Cette soupe faite avec de pâtes qui ressemblent à de vieux kleenex déjà utilisés...

Passons. Revenons plutôt à nos canards. J'en ai tellement bouffé au Château Bromont, là où se déroulait ce repas gastronomique, que j'avais l'impression d'avoir les pieds palmés et le bec allongé lorsque je suis rentré à la maison. Un plat au canard de plus et je crois que je me mettais littéralement à voler.

Arrivé à la maison, ma blonde a voulu savoir.

— Eh puis chéri?
— Eh puis couin?
— Eh puis ces canards?
— Je n'en ai couin vu dans le ciel.

Par contre j'ai vu deux chevreuils traverser l'autoroute 10...

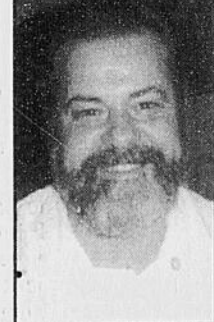
— Cesse de faire ton drôle. C'était bon? Tu étais en bonne compagnie au repas?

— Oui, avec les frères La Palme...
— Arrête de jouer avec les mots.
— Je suis sérieux. Les frères La

Palme sont deux gars du couin. L'un d'eux, André, est même chef cuisinier. Lui, il connaît vraiment ça le canard. Et la gastronomie!

-0-

André La Palme est d'ailleurs l'un des chefs de la région impliqués dans cette troisième édition du Festival international du canard. Il est l'un de ceux qui agissent comme mentors auprès des cinq chefs cuisiniers d'Italie qui ont été invités à ce grand festival qui attire plusieurs dizaines de milliers de personnes dans la région de Bromont à chaque année.



André La Palme

J'ai eu beaucoup de plaisir à manger à ses côtés à ce banquet d'ouverture et à l'entendre commenter ou analyser les plats qui nous étaient servis.

André La Palme possède sa propre maison champêtre depuis quelques années. Il s'agit de La Table du pont couvert, à Milby. Elle est située juste en face du golf. C'est là que Hélène Lupien et lui ont décidé de donner un nouveau sens à leur vie. Et d'y élever leurs deux jeunes enfants de six et quatre ans.

André La Palme cultive ses légumes, ses épices et ses fines herbes. Il élève même les lapins qu'il sert à sa clientèle dans différents plats qu'il porte à son menu. Qui sait, après le Festival du canard de Bromont, on aura peut-être droit un jour au Festival du lapin de Milby. Si c'est le cas, j'y serai certainement pour goûter.

Un pyromane pervers sévit

«Ça lui prend sa dose comme un drogué», décrit le psychanalyste Philippe Gaulin

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

C'est un travail très difficile pour les policiers de retracer ce genre d'individu. Le pyromane de type pervers peut ressembler à n'importe quel bon père de famille, bon travailleur, bon gars que l'on ne soupçonnerait même pas, qui fonctionne normalement. L'autre problème est que ce genre d'individu est comme un toxicomane: ça lui prend sa dose... de feu, mais selon quel cycle, à quelle fréquence de semaines, mois ou saisons? »

M. Philippe Gaulin, psychanalyste et diplômé d'études doctorales de psychopathologie clinique, a tenu ces propos alors que *La Tribune* l'interrogeait et lui demandait son opinion sur le phénomène de la pyromanie.

Rappelons brièvement que depuis 17 mois, à Sherbrooke, les policiers ont enregistré pas moins d'une trentaine de cas d'incendies d'origine criminelle, dans l'Est de la ville mais surtout dans le secteur Ouest du parc Jacques-Cartier, du secteur industriel de ce quartier et sur le campus de l'Université de Sherbrooke.

Il est extrêmement rare qu'un psychanalyste ait l'occasion, dans l'exercice de sa profession, de rencontrer un pyromane. «Que quelqu'un commette un acte criminel, vienne frapper à ta porte et t'avoue tout bonnement, je suis un pyromane, voulez-vous m'aider? On ne peut pas s'attendre à cela.»

Quatre types de pyromanie

D'après les études et les lectures que l'on peut consulter sur le phénomène de la pyromanie, M. Gaulin précisera que l'on distingue quatre types de pyromanie.

On retrouve le pyromane par accident. Il peut mettre le feu par vengeance, à la suite d'une séparation et les probabilités sont très élevées qu'il ne commettra plus jamais ce geste par la suite. Ce peut-être des jeunes qui prennent un coup et qui décident dans leur



Imacom-Daguerre, René Marquis
«C'est comme si le pyromane avait un feu à l'intérieur de lui, un conflit qu'il vit intensément. Il va inverser le phénomène en exprimant son feu intérieur à l'extérieur», explique Philippe Gaulin, psychanalyste et diplômé d'études doctorales de psychopathologie clinique.

griserie de mettre le feu.

Il existe également le pyromane névrosé mais on rencontre ce type de pyromanie très, très rarement.

Le pyromane hallucinatoire est une personne psychotique qui hallucine sur le feu. Comme habituellement il s'agit d'un geste à caractère épisodique, on

ne peut à proprement qualifier la personne de vrai pyromane.

Enfin, il y a la pyromanie caractérisée par la perversion. Sous cette forme, la pyromanie est comme une toxicomanie psychique. «A ce type de pyromane, il n'y a pas à sortir de là, ça lui prend sa dose comme un drogué. Dans l'organisation de cette perversion, le phénomène d'inversion va se produire. C'est

comme si le pyromane avait un feu à l'intérieur de lui, un conflit qu'il vit intensément. Il va inverser le phénomène en exprimant son feu intérieur à l'extérieur.»

Comme l'a mentionné M. Gaulin, le symbole du feu est extrêmement fort. Il est un élément purificateur, libérateur. Tout en se purifiant, le pyromane pervers ressentira des sentiments de puissance (il a mis le feu), de maîtrise de la situation.

«Ce pyromane va assister à son feu. Il aimera voir les pompiers à l'oeuvre tout en sachant qu'il est la cause de ce qui se passe. Il n'a plus ce feu en dedans de lui; il brûle à l'extérieur de lui. La jouissance est si forte, trop forte que ça va revenir.»

Quand on examine ce qui s'est passé à Sherbrooke, on se rend compte que ce n'est pas banal. Le pyromane a pris pour cibles, entre autres, un théâtre, un pavillon de haut savoir dans les sciences, un temple de sports et même dans les deux cas de la semaine dernière, deux entreprises de récupération, de recyclage. Le mot récupération, récupérer, transformer, prendre du vieux et faire du neuf.

Plus d'un auteur?

Il est permis de croire qu'il y a plus d'un auteur qui a agi dans cette série d'incendies. «Tout le monde en parle, c'est gratifiant, ça attire. Le thème du feu s'est mis à rouler.»

Ce matin, si l'incendiaire n'a pas frappé, cela fera une semaine qu'il y a accalmie. Sont-ce toutes les mesures mises en place par les autorités, dont l'équipe multidisciplinaire d'une vingtaine de policiers et de spécialistes; qui ont amené le pyromane à s'effacer, à disparaître?

Il est permis de le croire mais, dans sa perversion, il voudra faire de mieux en mieux, défier les autorités sur leur propre territoire. Cela est une hypothèse à retenir si bien que la vigilance reste de mise.

Ajoutons que la pyromanie de type perversion est masculine.

En colère contre les émondeurs



Le fils de Huguette Poulin, Frédéric, pointe les deux arbres qu'un sous-traitant d'Hydro-Sherbrooke a émondés de manière sévère.

Imacom-Daguerre, René Marquis

Une résidante de Fleurimont est totalement dévastée devant le «massacre» de ses deux pins

Gilles FISETTE

Fleurimont

Huguette Poulin, de la rue Apache, à Fleurimont, est dévastée. Deux immenses pins qu'elle a plantés en compagnie de son mari, il y a plus de vingt-cinq ans, ont été émondés de manière si draconienne qu'ils semblent, à ses yeux, maintenant condamnés à l'abattage.

«Il me semble qu'on pourrait davantage informer les gens sur le résultat que l'émondage aura sur nos arbres. Si c'est pour détruire autant l'esthétique d'un arbre, on pourrait nous donner le choix d'autres solutions. Moi, j'aurais été prête à payer pour un émondage plus esthétique plutôt que ce massacre», lance-t-elle en regardant tristement les deux immenses pins situés de chaque côté de la ligne électrique qui traverse l'arrière des terrains de ce coin du développement Dureuil.

C'est lundi matin qu'une équipe de sous-traitants d'Hydro-Sherbrooke a fait le travail dans ce secteur.

«Le dernier émondage avait été fait il y a une dizaine d'années. Comme le travail avait été bien fait, je n'ai pas posé davantage de questions lorsqu'ils sont arrivés, lundi matin. Je leur ai dit d'y aller... Quand j'ai vu le résultat, je suis restée sans voix. Quand j'ai été défâchée, le lendemain, j'ai téléphoné à Hydro-Sherbrooke. Un ingénieur forestier est venu et il m'a dit que le travail avait été fait dans les normes. Ça as-tu du sens?», demande-t-elle.

Selon elle, il est difficile d'accepter que les émondeurs aient coupé autant de branches et sacrifié la tête d'un des pins et pas l'autre. Pourquoi ne pas avoir conservé les deux? «Ils disent que la tête au-

rait pu tomber sur les fils. Ça se peut?»

Elle ajoute qu'Hydro-Sherbrooke lui offre de couper les arbres sans frais. Elle attend d'en parler avec son mari qui est à l'extérieur pour quelques jours, avant de prendre une décision. «Mais la mienne est faite. Ces arbres sont fichus...»

Chez Hydro-Sherbrooke, le directeur, Roger Vachon, explique que des avis sont postés aux résidents d'un secteur où des équipes d'émondage seront à l'oeuvre. Les citoyens sont également avertis quelques jours auparavant. Lorsque survient une plainte comme celle de Mme Poulin, les plaintes ne sont qu'occasionnelles, dit M. Vachon, un ingénieur se rend effectivement sur place pour voir si les travaux ont été ou non effectués selon les règles.

Il ajoute qu'une coupe doit être sévère lorsque l'arbre est situé trop près des lignes, pour des raisons de sécurité évidentes.

«Toutefois, il faut comprendre que l'émondage est fait de manière à ce que les repousses se fassent en s'éloignant des fils. Au début, l'arbre n'est pas beau, certes, mais après deux ou trois ans, il n'y paraît plus rien. A mon avis, Mme Poulin devrait patienter...»

Cette dernière estime que les gens devraient être avertis de ne jamais planter d'arbres trop près des lignes électriques.

«Quand on a planté nos arbres, ils étaient tout petits. Les enfants pouvaient même les enjamber. On n'a pas idée comment un arbre peut grandir... Si c'était à refaire, je ne planterais pas d'arbres à cet endroit», a-t-elle déclaré.

Ces propos, rapportés à M. Vachon, l'ont amené à dire qu'il faudrait effectivement qu'un tel message soit souvent répété aux citoyens.

CONCOURS

GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE!

LES SUPERMARCHÉS
provigo
La Tribune

16 800\$
EN BONS D'ACHAT PROVIGO
À GAGNER!

• 2 TIRAGES PAR JOUR DE 75\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO
Tirages du 14 septembre au 12 décembre 1998

• 1 TIRAGE DE 2 500\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO

• 13 TIRAGES DE 200\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO
Tirages le 14 décembre 1998, parmi tous les coupons reçus.

COMMENT PARTICIPER:

Du lundi au samedi, complétez le coupon de participation qui est publié dans La Tribune. DÉPOSEZ-LE À VOTRE SUPERMARCHÉ PROVIGO PARTICIPANT ou faites-le parvenir à: Concours «GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE», La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2 X8

COUPON DE PARTICIPATION

Aucun fac-similé accepté

CONCOURS

GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE!

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Tél.

LES SUPERMARCHÉS
provigo
La Tribune

LISTE DES SUPERMARCHÉS PROVIGO PARTICIPANTS:

SHERBROOKE, Provigo, 900, 13e avenue Nord, (dir. André Dionne)	14 et 28 sept., 12 et 26 oct., 9 et 23 nov.
SHERBROOKE, Provigo, 800, rue King Est, (dir. Serge Vermette)	15 et 29 sept., 13 et 27 oct., 10 et 24 nov.
SHERBROOKE, Provigo, 2185, rue Galt Ouest, (dir. Danny Vallières)	16 et 30 sept., 14 et 28 oct., 11 et 25 nov.
SHERBROOKE, Provigo, 1095, rue Belvédère Sud, (dir. Jean-François Rouleau)	17 sept., 1, 15 et 30 oct., 12 et 26 nov.
SHERBROOKE, Provigo Paul Landry, 2209, rue King Ouest	17 sept., 1, 15 et 30 oct., 12 et 26 nov.
ASBESTOS, Provigo Jacques Piché, 205, 1e avenue	18 sept., 3, 17 et 31 oct., 14 et 28 nov.
COATCOOK, Provigo, M. Gouette, C. Therrien, 25, rue Wellington	21 sept., 5 et 19 oct., 2, 16 et 30 nov.
LAC-MÉGANTIC, Provigo, 3560, rue Laval	22 sept., 6 et 20 oct., 3 et 17 nov. et 1 déc.
LENOXVILLE, Provigo C. Riopel, 169, rue Queen	23 sept., 7 et 21 oct., 4 et 18 nov. et 2 déc.
MAGOG, Provigo Jean Pelchat, 1300, boul. Sherbrooke	24 sept., 8 et 22 oct., 5 et 19 nov. et 3 déc.
RICHMOND, Provigo Pierre Cyr, 175, rue du Collège	25 sept., 9 et 23 oct., 6 et 20 nov. et 4 déc.
ROCK FOREST, Provigo, 4857 boul. Bourque, (dir. Bertrand Bilodeau)	26 sept., 10 et 24 oct., 7 et 21 nov. et 5 déc.
WINDSOR, Provigo Charles Marceau, 295, rue St-Georges	28 sept., 12 et 26 oct., 7, 9 et 12 déc.
LA TRIBUNE, 1950, rue Roy, Sherbrooke	14 décembre 1998

Les personnes gagnantes devront répondre à une question d'habileté mathématique. Règlement disponible à La Tribune et à votre supermarché Provigo participant.

Félicitations aux gagnants!

Tirage du 7 octobre 1998
Mme Gisèle Prévost, de Compton
Mme Meredith Barter, de Waterville

Ces personnes gagnent chacune 75 \$ en bon d'achat

Le moment agréable
DE VOTRE JOURNÉE

SALONS INTIMES AVEC FOYER • NOMBREUX FORAITS DE GROUPES

Sur présentation de cette annonce
20\$
de rabais sur votre prochain
5 à 7
Applicable sur tous nos forfaits.
Réservations de 4 tables/12 personnes et plus

5 à 7
VINS ET FROMAGES
SOIRÉES MÉDIÉVALES
CIGARES ET PORTO
IMBERPOOL
BAR
28, rue Wellington Sud, Sherbrooke (819) 822-3724

La CEQ sert une mise en garde à l'UdeS

«Les chargés de cours ne toléreront pas que les choses s'enlisent», avertit Lorraine Pagé

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Il y a deux ans et dix mois que la convention collective des chargés de cours de l'Université de Sherbrooke est échue et la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, assure qu'on ne se rendra pas à trois ans.

Les 1500 chargés de cours de l'Université ont voté dimanche dernier à 92 pour cent pour mandater leur exécutif syndical de déclencher des moyens de pression allant jusqu'à la grève au moment jugé opportun pour faire bouger la direction de l'Université, a rappelé Mme Pagé et «les gens sont déterminés. Ils ne toléreront pas que les choses s'enlisent», prévient-elle.

En servant cette mise en garde, la présidente de la CEQ déclare que le souhait des chargés de cours est de ne pas devoir aller jusqu'à la grève, «mais trois ans (d'attente), c'est hors du commun», souligne-t-elle.

Lors d'une séance de négociations mardi, Mme Pagé explique que l'Université était représentée par un nouveau négociateur, mais que ses mandats n'étaient pas différents de ceux des négociateurs précédents. «Ça, c'est à changer!», prévient-elle.

Elle ajoute que les chargés de cours sont non seulement fort nombreux, mais qu'ils peuvent compter sur l'appui des autres syndiqués de la région: des commissions scolaires, du collégial, de la santé même.

Enfin, elle note que l'on tentera pas tous les moyens de sauver la session des étudiants qui pourraient être affectés par les moyens de pression des chargés de cours, entre autres la grève, mais elle fait remarquer que l'Université tout entière

sera paralysée si la grève est déclenchée puisque les chargés de cours y dispensent 55 pour cent de l'enseignement.

Depuis le premier dépôt de leurs demandes le 15 février 1996, les chargés de cours n'ont vu aucun progrès des négociations.

4500 \$ par charge de cours

La rémunération des chargés de cours, malgré leur nombre, n'atteint pas 8 pour cent de la masse salariale globale de l'Université. Ce sont des employés à statut précaire et à temps partiel. Ils gagnent environ 4500 \$ par charge de cours, mais ils sont limités à six charges par année, donc à un maximum de 27 000 \$. Les autres universités québécoises autorisent en moyenne huit charges de cours annuellement.

Avec un salaire de 27 000 \$, fait remarquer le président du Syndicat des chargés de cours de l'Université, M. Michel Grisé, les étudiants que les chargés de cours forment gagnent aussi cher qu'eux en entrant sur le marché du travail. Pourtant, les chargés de cours ne sont pas moins compétents que les autres professeurs. Certains possèdent même un doctorat.

Le SCCCUS réclame pour la première année des salaires ajustés au maximum de ceux versés dans les autres universités, soit quelques centaines de dollars de plus en moyenne par charge de cours. Ils demandent aussi les augmentations exigées par les trois grandes centrales, la CEQ, la FTQ et la CSN, qui font front commun dans la prochaine négociation dans les secteurs publics et para-publics. Ces hausses salariales sont de 3,5 pour cent la première année et de 4 pour cent pour les deux années subséquentes, pour un total de 11,5 pour cent.

Michel Grisé rappelle aussi que l'Université veut récupérer 10 pour cent dans la masse salariale. «Nous lui disons que les chargés et chargés de cours ont déjà donné, qu'ils donnent tous les jours et que c'est fini.»

Les syndiqués veulent aussi voir s'améliorer les conditions d'exercice de leur profession. Ils demandent que l'employeur donne priorité à l'embauche de chargés de cours qui sont en place et qu'il affiche plus de transparence dans l'attribution des tâches. De plus, ils veulent qu'on reconnaisse des équivalences de qualification à ceux qui ont déjà donné un cours dont le contenu a été légèrement modifié.

Les chargés de cours entendent aussi participer à la vie universitaire, notamment aux comités de programmes, aux conseils de faculté et aux diverses instances, en bénéficiant des mêmes conditions accordées aux autres groupes, c'est-à-dire en obtenant une compensation financière. Le Syndicat réclame enfin le droit à une information complète pour pouvoir renseigner ses membres et veiller à ce que la convention soit respectée.



La présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, en compagnie du président du Syndicat des chargés et chargées de cours de l'Université de Sherbrooke, Michel Grisé.

Les chargés de cours de Laval frottent les oreilles à Sherbrooke

Sherbrooke (MR)

Le conflit qui oppose l'Université de Sherbrooke à ses chargés de cours fait des vagues bien au-delà de la région.

Le Syndicat des chargés et chargées de cours de l'Université Laval, par la plume de sa présidente, Mme Louise Doucett, a adressé au recteur de l'Université de Sherbrooke, Pierre Reid, une lettre dans laquelle elle qualifie l'Université de rétrograde.

«Nous comprenons mal que l'Université de Sherbrooke, qui se veut une université d'avant-garde en matière de recherche, d'enseignement et de rayonnement, semble engagée sur une voie moyenâgeuse en matière de relations de travail avec le personnel enseignant qui y donne 55 pour cent des cours», écrit Mme Doucett.

Les chargés de cours de Laval se disent solidaires de ceux de Sherbrooke et déplorent «la stagnation des négociations entreprises il y a plus de trois ans avec le Syndicat». Ils trouvent cette stagnation «symptomatique du mépris et de l'irrespect

que vous entretenez à l'égard de ces enseignants».

Louise Doucett poursuit: «Ce mépris va jusqu'au non-respect systématique de la convention que l'Université a déjà signée avec ses chargés de cours, en matière d'attribution, entre autres. Dans le cas des chargés de cours, les articles déterminant le mode d'attribution constituent le cœur de toute convention. Comment une direction peut-elle à la fois prétendre négocier de bonne foi une nouvelle convention tout en ne respectant pas les clauses d'une convention qu'elle a déjà signée?»

Les chargés de cours de l'Université Laval soulignent aussi que «les autres universités du Québec considèrent comme allant de soi que les chargés et les chargées de cours aient des représentants rémunérés aux diverses instances intra-facultaires et extra-facultaires» alors que, déclare Louise Doucett, «vous vous entêtez, faisant preuve en cela d'une manière rétrograde, à les priver de ce droit élémentaire.»

Les chargés de cours de Laval appuient donc ceux de Sherbrooke dans leur demande d'appliquer la convention déjà existante, en particulier en ce qui concerne l'attribution de tâche, et dans leur demande d'être intégrés, aux instances intra-facultaires et extra-facultaires de leur Université.



Vaste choix de manteaux à découvrir

1446, rue Wellington Sud
Sherbrooke
821-2492

TROUVEZ LES PNEUS UNIROYAL CHEZ :

OK PNEUS ST-ÉLIE
& ENTRETIEN AUTOMOBILE

585, Route 220, Saint-Élie, 564-1636

UNIROYAL
ROULEZ BIEN, ROULEZ LOIN!

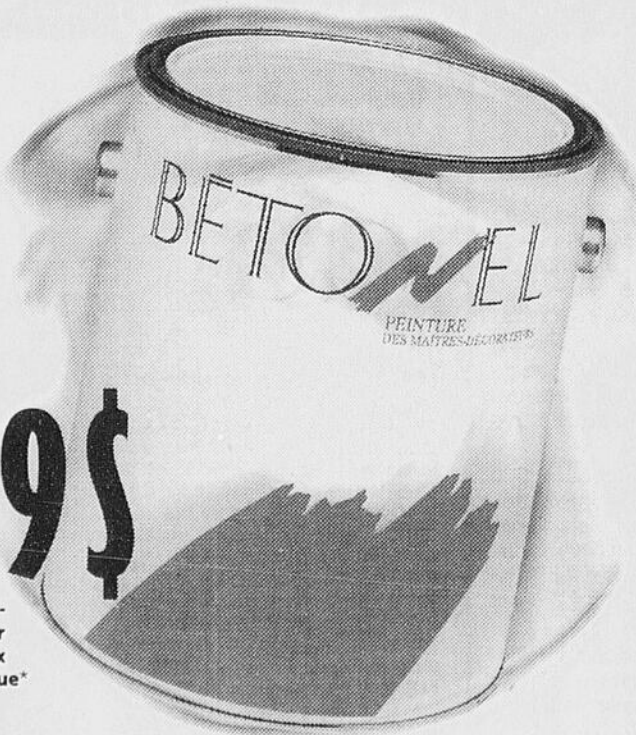
ÇA BRASSE CHEZ BÉTONEL!

Pendant la grande vente du manufacturier, ça brasse dans les magasins Bétonel du Québec.

Pour un temps limité, notre première ligne de latex de qualité supérieure vous est offerte à partir de

17⁹⁹\$

Apprêt-scelleur au latex acrylique* 70-110



19⁹⁹\$
Latex acrylique mat * 75-100

21⁹⁹\$
Latex acrylique perlé * 75-210

23⁹⁹\$
Latex acrylique semi-lustré * 80-110

La peinture Bétonel, vendue exclusivement par les experts des magasins Bétonel.

Information
1-888-BÉTONEL
www.betonel.com

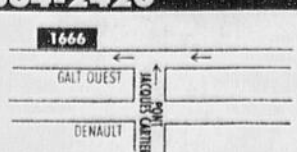
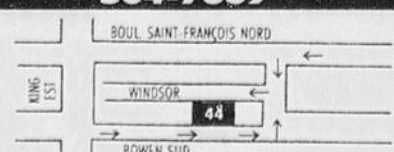
ça cache ça dure...

BÉTONEL

le vrai magasin de peinture

EST : 44, rue Windsor
564-7889

OUEST : 1666, rue Galt Ouest
564-2420



* Blanc et couleurs pastel • Certaines restrictions s'appliquent, voir détails en magasin

49422

Toute la lumière sur les conseils d'établissement

Sherbrooke (MR)

Les membres des nouveaux conseils d'établissement des écoles ne manqueront pas d'information pour remplir leur nouveau rôle, car le ministère de l'Éducation, la Commission scolaire et le comité de parents offrent plusieurs soirées d'information et de formation.

Les conseils d'établissement remplacent les instances qu'étaient autrefois les conseils d'orientation et les comités d'école où siégeaient les parents. Les conseils d'administration réuniront des parents, des membres du personnel, la direction de l'école, des représentants de la communauté, ainsi que des élèves (sans droit de vote) dans le cas des écoles secondaires de deuxième cycle. Il y aura aussi des élèves (avec droit de vote) au conseil des Centres 24-Juin et Saint-Michel.

Les soirées offertes par le ministère en collaboration avec la Commission scolaire présenteront la réforme de l'éducation, le partenariat auquel on s'attend, ainsi que la composition des conseils d'établissement, leur fonctionnement et leurs fonctions et pouvoirs.

Les réunions convoquées par le comité de parents de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke aborderont aussi les fonctions et pouvoirs des conseil d'établissement, les enjeux et le partage des pouvoirs avec les différentes catégories de personnel et la direction d'école.

Inscriptions

Le comité de parents invite les parents à s'inscrire dès maintenant au 822-3920 pour une soirée le 14 ou le 28 octobre, de 10h30 à 22 heures. C'est gratuit. Ces réunions se dérouleront à la salle de pastorale de l'école Le Ber.

Pour leur part le MEQ et la CSRS convoquent des réunions de quartier ainsi qu'une réunion pour les Centres Saint-Michel et 24-Juin. Toutes ces réunions commencent à 19 heures.

La première, le 19 octobre, aura lieu à l'auditorium du pavillon 1 du Triolet.

Le 21 octobre, pour les Centres Saint-Michel et 24-Juin, la rencontre se déroulera à la salle Lajeunesse du Centre 24-Juin.

Le 22 octobre, l'auditorium de l'école Montcalm accueillera les intéressés.

Le 23 octobre, ce sera au tour de l'auditorium de l'école Le Ber d'accueillir les participants.

La dernière de ces réunions aura lieu à la place publique de l'école du Phare le 27 octobre.

Dans tous les cas, des locaux additionnels seront disponibles dans les écoles pour ces soirées.

LE CANDIDAT À LA MAIRIE JACQUES JUBINVILLE À LA TRIBUNE

«Jean Perrault a caché l'autre option de 2 millions \$ au conseil»

Alain GOUPIL
Sherbrooke

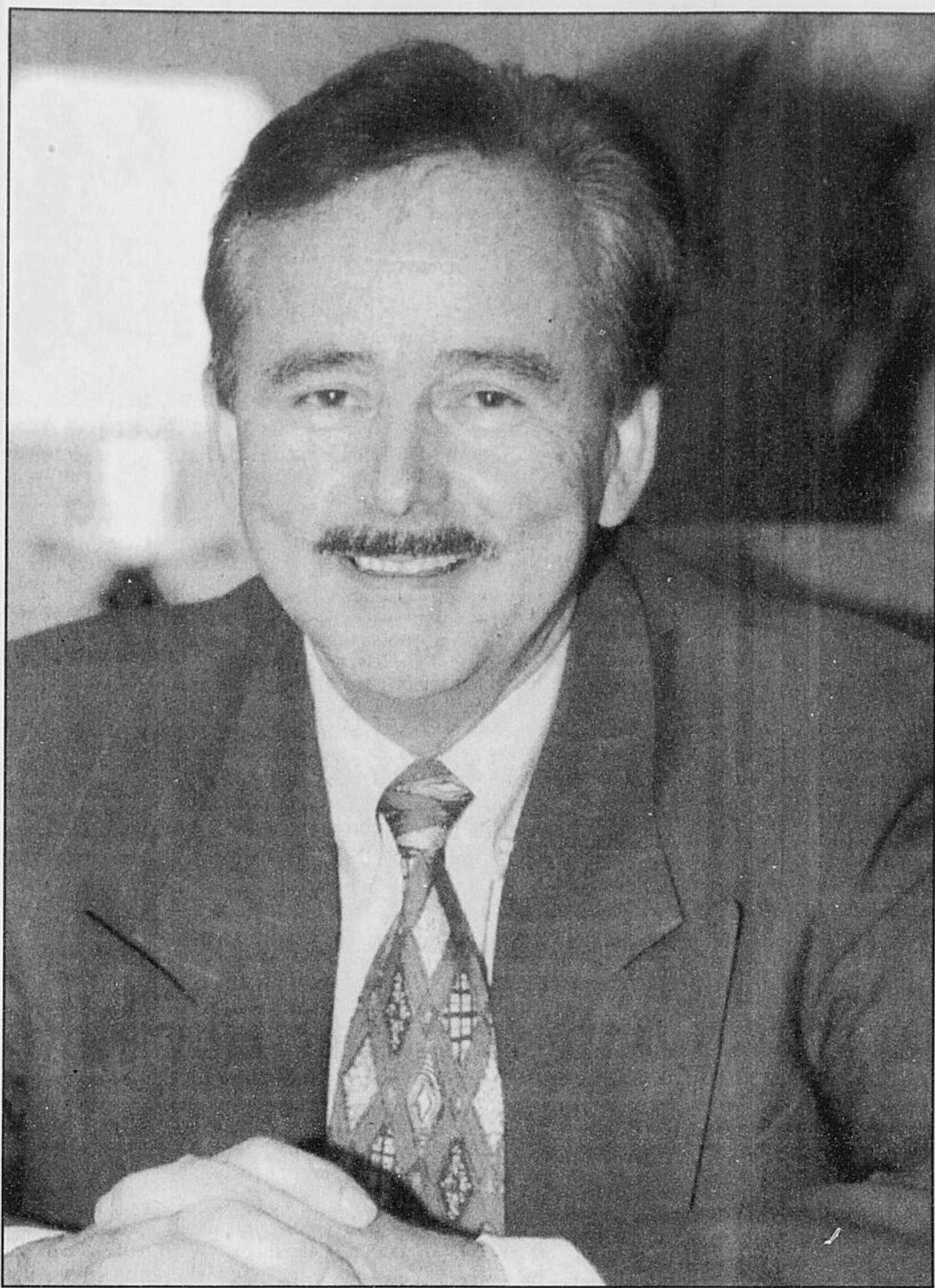
«Jean Perrault savait très bien qu'il existait une autre option, qui aurait coûté deux millions \$ au lieu de 16 millions \$, et il l'a cachée aux membres du conseil.»

L'aspirant à la mairie Jacques Jubinville est revenu à la charge dans le dossier du système informatique de 16 millions \$ que la Ville est en train d'implanter dans tous ses services. En entrevue avec l'équipe éditoriale de *La Tribune*, hier après-midi, il est allé encore plus loin en affirmant que le système «de classe mondiale» n'est pas entièrement adapté à la gestion municipale.

Tout dernièrement

«Comme il demande encore une certaine forme de recherche et de développement, cela coûte actuellement aux Sherbrookoises et aux Sherbrookoises entre 1100 et 1400 \$ par jour pour loger et nourrir les informaticiens de l'extérieur qui travaillent dessus», a-t-il dévoilé.

Lorsqu'on lui demande comment il se fait qu'il n'est pas intervenu avant la campagne électorale pour empêcher de telles dépenses, M. Jubinville répète qu'il n'a reçu ces informations que tout dernièrement. En fait, dit-il, c'est lui qui a appris à ses collègues lundi soir dernier qu'il existait une autre option qui aurait coûté



Imacom-Daguerre, Claude Poulin

Durant près d'une heure et demie hier, le candidat à la mairie Jacques Jubinville a répondu aux questions de *La Tribune* sur différents enjeux de la présente campagne électorale. S'il s'est montré évasif sur certains aspects, il a cependant chargé à fond de train sur le dossier informatique.

deux millions \$.

«Si vous saviez toute l'information que je reçois de l'intérieur depuis que je suis candidat à la mairie vous seriez surpris. J'ai reçu plus d'informations depuis un mois en rapport avec toute sorte de dossiers qu'en quatre ans à l'Hôtel de ville.»

Ce système informatique, moins onéreux, aurait même pu être acheté auprès d'une firme sherbrookoise, en l'occurrence la firme Sisca, qui, selon M. Jubinville, est l'un des chefs de file en matière de développement de logiciels adaptés à la gestion municipale.

Pour ce qui est des économies récurrentes de 3 à 3,8 millions par année que le nouveau système doit engendrer, M. Jubinville n'a pas été en mesure de les préciser pour ce qui est du système de 2 millions \$. «Mais on aurait pu facilement franchir le cap de l'an 2000 et ajouter des logiciels selon nos besoins», a-t-il précisé.

Or, l'actuel système, a-t-il répété, a été présenté aux membres du conseil comme étant la seule et unique option qui se présentait compte tenu des besoins spécifiques de la Ville.

«À partir de maintenant, le ton va changer»

Sherbrooke (AG)

Jacques Jubinville avait été très clair lorsqu'il a annoncé qu'il se lançait dans la course à la mairie: il n'y aurait pas d'attaques personnelles, avait-il dit, toute sa campagne sera axée sur les idées et sur sa vision de Sherbrooke.

Ca, c'était le 18 septembre. Deux semaines plus tard, l'homme a vite fait de constater que la politique se moque parfois des objectifs les plus nobles.

Deux événements survenus depuis le début de la campagne lui ont permis de constater jusqu'à quel point l'organisation Perrault n'entendait pas à rire lorsqu'il s'agit de la mairie.

Le premier s'est produit le 24 septembre lorsque le maire sortant s'est pointé chez le président des élections une heure avant lui pour remettre son bulletin de candidature.

«J'ai voulu faire preuve de transparence, j'ai annoncé longtemps à l'avance l'heure et la date à laquelle j'allais me rendre, mais le hasard a fait en sorte qu'il s'y est présenté avant moi», dit-

il sur un ton entendu.

Le deuxième affront est survenu mardi dernier, jour qu'avait choisi M. Jubinville pour lancer sa campagne. «Autre hasard», dit-il, Jean Perrault convoque les journalistes à quelques heures d'avis pour leur dévoiler ses engagements en matière de fiscalité.

Ironie du sort, les engagements de Jean Perrault (gel de taxes pour les quatre prochaines années et réduction de la dette de moitié en 10 ans) sont exactement celles que Jacques Jubinville devait dévoiler le soir même. A preuve, dit-il, une publicité achetée par son agente officielle dans le mensuel *Fusion* parle d'un gel de taxes sur quatre ans.

«Vous ne trouvez pas ça drôle vous qu'il annonce un gel de taxes pour 1999 le soir du lancement de sa campagne et que, quelques jours plus tard, ça se transforme en gel pour quatre ans?»

Chose certaine, Jacques Jubinville dit avoir appris sa leçon: «A partir de maintenant, le ton va changer. J'ai voulu être fair-play. Maintenant je sais à quoi m'en tenir...»

EN BREF

Lagueux ferait réévaluer le «projet Rouleau»

Sherbrooke — S'il est élu conseiller du district du Triplet, Louis-Denis Lagueux entend «faire réévaluer» les aménagements apportés sur Galt Ouest afin de réduire la vitesse des automobilistes.

Ce qu'il appelle «le projet Rouleau», du nom du conseiller sortant Jean-François Rouleau, consiste en l'aménagement de bandes médianes que les automobilistes doivent contourner. Cette manoeuvre les amène à réduire la vitesse. Plusieurs citoyens du secteur ont décrié ces dernières années à la fois le problème de vitesse et l'aménagement de ces bandes médianes.

M. Lagueux entend y «apporter les correctifs nécessaires pour atténuer les irritants soulevés par l'ensemble des usagers.»

Une soirée non partisane pour les candidats de deux districts

Sherbrooke (AG) — Les candidats des districts Saint-Jean-Baptiste et Parc-Victoria sont invités à s'adresser à leurs électeurs lors d'une soirée non partisane qui se tiendra le mardi 13 octobre à 19h au Salon Dussault de l'église Sainte-Famille.

Les candidats pourront alors élaborer leur vision du quartier et faire part de leurs engagements autour de quatre grands thèmes: l'aménagement urbain (logement, sécurité, zonage, etc.); le développement économique; les loisirs (culture et parcs), de même que la vie communautaire (services, programmes, etc.).

La soirée est organisée par le comité Vie communautaire de l'Opération CLÉS Sainte-Famille.

N'achetez pas sans connaître nos prix!

Bouchard Matériaux
566-7320

Débat télévisé: les négociations se poursuivent

Sherbrooke (AG)

Les négociations se poursuivent toujours afin que les électeurs sherbrookoises puissent assister à un débat télévisé entre les candidats à la mairie de Sherbrooke.

Ce débat, qui sera placé sous l'égide de la Chambre de commerce, pourrait se tenir dans la semaine du 18 octobre, a

Xélections municipales

laissé savoir le directeur général de l'organisme, Carlo Fleury.

«La formule à laquelle on pense est celle d'un souper-conférence, comme en 1994 avec Paul Gervais et Jean Perrault. Il y aurait alors quatre journalistes de la région pour poser des questions.»

Hier, Jean Perrault a fait savoir, par l'entremise de Me Sylvain Guertin, qu'il ne fera «aucune rencontre, confrontation ou débat de quel que nature que ce soit après le 21 octobre». Après cette date, il veut se concentrer sur ses «contacts avec les électeurs».

Jacques Jubinville, qui a réclamé la tenue d'un premier débat «le plus tôt possible avant la tenue du vote par anticipation» (25 octobre) a déclaré hier être prêt à participer au débat de la Chambre. Il se dit également prêt à considérer la tenue d'un deuxième débat, à la radio, suivant la date du vote par anticipation. «Même la veille des élections s'il le faut».

Les stations de télévision CKSH et Télé 7 se disent toujours intéressées à retransmettre ce débat. Dans le cas de CKSH, on parle d'une diffusion en direct, tandis que Télé 7, aux prises avec des contraintes de réseau, ne peut techniquement en faire autant. Par contre, si le débat avait lieu un jeudi

ou un vendredi soir, Télé 7 pourrait le diffuser en

«On devrait avoir une proposition finale là-dessus d'ici vendredi».

Annonceurs

PRENEZ NOTE

Le jeudi 29 octobre 1998

LaTribune

publiera un cahier spécial sur

la ville de VALCOURT

Annonceurs, profitez de cette occasion.
Faites connaître vos produits ou services.

Un rendez-vous à ne pas manquer...

RÉSERVEZ
votre espace publicitaire
AVANT
le 22 octobre 1998

POUR PLUS D'INFORMATION : **564-5450**
Zone interurbaine : 1 800 567-6955

PARTY RETROUVAÏLE

KING HALL

10^e anniversaire

PUB

à la conquête des bières de tous les pays

«4 à 3»

Quatuor Vizzaj

Tirage de prix de présence (un soir)

286, rue King Ouest, Sherbrooke
(819) 822-4360

Jeu 8 octobre

Le maire inaugure le «nouveau» Parc Dufresne

C'est en compagnie de jeunes de l'École Sacré-Coeur dont Véronique Rainville-Lajoie et Anne-Marie Proulx que le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, le conseiller du centre-ville, Serge Paquin, et la conseillère du district de l'Immaculée-Conception, Lise Drouin-Paquette, ont inauguré le nouveau parc Dufresne.



Gilles FISETTE
Sherbrooke

Les derniers travaux de réaménagement du Parc Dufresne, dans le quartier ouest de Sherbrooke, seront complétés aujourd'hui, mettant le point final à un investissement de 300 000 \$.

Grâce à ces travaux, le parc Dufresne gagne un demi hectare, ouvre une fenêtre plus grande sur le quartier et s'embellit d'arbres, d'un espace gazonné plus grand, de bancs et d'une aire pour la pratique de la planche à roulettes et du basketball, a signalé le maire, Jean Perrault, en participant, hier matin, à l'inauguration du «nouveau» parc de la rue Galt ouest, près de la Place Belvédère.

Le maire et les deux conseillers pré-

sents, Serge Paquin, du Centre-ville, et Lise Drouin-Paquette, de l'Immaculée-Conception, étaient accompagnés d'une classe d'élèves de 5e année de l'école Sacré-Coeur pour faire part de la bonne nouvelle.

«Avec le réaménagement, le parc Dufresne peut offrir le troisième endroit à Sherbrooke pour la pratique de la planche à roulettes, après le Plateau Sylvie Daigle et l'aréna Eugène-Lalonde», a indiqué M. Perrault en avouant aux jeunes présents être beaucoup plus à l'aise avec les skis nautiques et alpins qu'avec le «skateboard».

De son côté, le conseiller Paquin a expliqué que le centre-ville a été le site de très gros investissements ces dernières années mais, a-t-il ajouté, aucun d'eux ne lui procurera autant de fierté que celui-ci.

«Pour tous les autres investisse-

ments, les enjeux concernaient l'ensemble des citoyens de la ville. Cette fois-ci, l'investissement touche directement le centre-ville où il y a un problème d'espaces verts», a dit M. Paquin en rappelant que les citoyens du centre-ville sont à 88 pour cent des locataires et qu'ils ne jouissaient pas, comme d'autres Sherbrookoïses, d'une piscine dans leur cour arrière.

Les élus ont également fait ressortir que la démolition de l'ex-cinéma Rex et le réaménagement du parc désormais plus ouvert à la vue, donnera un meilleur sentiment de sécurité aux familles.

Les travaux ont permis au parc Dufresne d'accroître sa superficie. De 2,5 hectares à 2,9 hectares. Devant l'incertitude des adultes présents quant à la surface couverte par un hectare, un jeune élève a précisé qu'il a appris qu'un hectare couvrait dix milles mètres carrés.

Le vaccin anti-grippal disponible bientôt

Sherbrooke (CP)

Le CLSC SOC tiendra une série de vaccinations anti-grippales destinées aux personnes âgées, malades ou handicapées au cours du mois de novembre. Ces cliniques gratuites s'adressent uniquement aux personnes de 65 ans et plus résidant sur le territoire du CLSC SOC et aux personnes han-

dicapées, aux malades chroniques, aux gens qui souffrent de cancer, de diabète, de maladies de coeur, des poumons, des reins et des troubles sanguins.

Ces cliniques auront lieu au pavillon Armand-Nadeau (Parc Jacques-Carrière) les 2, 4, 9 et 11 novembre (de 8h30 à 11h30); au Foyer de Bromptonville (15, rue de la Croix) le 12 novembre (de 13h30 à 16h30) et au point de service de Rock Forest du CLSC SOC (5122

du boul. Bourque) le 17 novembre (de 13h30 à 16h30).

Les personnes voulant recevoir le vaccin devront présenter leur carte d'assurance maladie. Les autres personnes résidant sur le territoire du CLSC SOC qui souhaitent être vaccinées devront déboursier 10 \$.

Transports Québec

FEU VERT OU FEU ROUGE ...
UTILISATEURS DE VÉHICULES LOURDS,
À VOUS DE CHOISIR!

L'Assemblée nationale a adopté, le 19 juin 1998, la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds. Réclamée depuis longtemps par l'industrie québécoise du transport, cette importante loi donne un nouvel encadrement à l'utilisation des véhicules lourds au Québec.

En effet, le transport routier par véhicules lourds sera dorénavant soumis à un mode de gestion des privilèges d'utilisation de la route qui visera l'amélioration de la sécurité routière et la préservation du réseau routier.

La nouvelle loi a pour objectifs de réduire le nombre d'accidents, de retirer les contrevenants chroniques de nos routes et de permettre une concurrence loyale entre toutes les entreprises. En plus de rendre obligatoire l'inscription au registre de la Commission des transports, cette loi prévoit le suivi et l'évaluation du comportement des utilisateurs de véhicules lourds sur la route, ainsi que l'application de sanctions pour ceux dont le comportement routier aura été jugé insatisfaisant.

La loi s'applique à toute personne ou entreprise qui exploite et met en circulation des véhicules lourds sur les routes du Québec, que ce soit pour son propre compte ou pour le compte d'autrui. On entend par véhicules lourds: les véhicules routiers (incluant les remorques) et les ensembles de véhicules routiers servant au transport de personnes et de marchandises, dont la masse nette est supérieure à 3 000 kg; les minibus et autobus sans égard à leur masse nette; les véhicules servant au transport d'un équipement dont la masse nette est supérieure à 3 000 kg; les dépanneuses, sans égard à leur masse nette et les véhicules routiers assujettis au Règlement sur le transport des matières dangereuses, sans égard à leur masse nette.

Pour en connaître davantage, les personnes concernées sont invitées à assister à une séance d'information le samedi 17 octobre prochain, de 10 h à 12 h, à l'Auberge des Gouverneurs (salle Magog) située au 3131 rue King Ouest, Sherbrooke. Des représentants du ministère des Transports, de la Commission des transports du Québec et de la Société de l'assurance automobile du Québec seront sur place pour répondre aux questions.

Pour information, composez le 820-3280

AUJOURD'HUI
et jusqu'au
DIMANCHE 11 OCTOBRE

LA PLUS GRANDE
D'AUTOMOBILE

Autorisée par les

Nous doublons la garantie
Garantie**
10 ans
200 000 km

Changement d'huile
et de filtre
GRATUIT
jusqu'en l'an
2002

Taux de
financement**

À partir de

0%

- ✓ LIQUIDATION
- ✓ DES MODÈLES
- ✓ LES MODÈLES
- ✓ À PRIX RÉDUITS
- ✓ DES VOITURES
- ✓ AU PRIX DE
- ✓ 500 VÉHICULES

P.L.A.C.E.
BROUILLARD

P.L.A.
BROUILLARD
2700, King Ouest

Les opérations radar ne visent pas à renflouer les coffres de la Ville

□ Pas question d'une taxe déguisée, assure Bernard Tanguay

Claude PLANTE
Sherbrooke

«L'objectif d'une opération radar n'a jamais été de renflouer les coffres de la Ville ou de la Régie de police. La mission des policiers est la sécurité et la prévention.»

Le président du conseil d'administration du Service de police de la région sherbrookoise (SPRS) ne peut pas être plus clair. Non, il n'est pas question de déguiser une taxe derrière le blitz d'opérations radar qu'on peut observer depuis quelques jours dans la région sherbrookoise.

«Les policiers font leur job et c'est tout à fait correct comme ça, lance Bernard Tanguay. C'est normal qu'ils tiennent des opérations radar car nous recevons tellement de plaintes sur la vitesse des automobilistes à Sherbrooke.»

«Ce n'est pas une taxation indirecte non plus. Nous avons toujours un

objectif de sécurité. C'est sûr et certain que, s'il y a plus de billets de vitesse trop élevée qui sont distribués, cela représente une entrée d'argent supplémentaire. Mais ce n'est pas le but. Nous du conseil d'administration n'avons même pas le droit de commander un blitz comme celui-là.»

Du même coup, M. Tanguay rejette l'idée que cet argent neuf aurait été destiné à compenser des coûts plus importants que prévus dans l'implantation de la nouvelle régie de police régionale.

La sécurité d'abord

Les candidats à la mairie Jacques Jubinville et Jean Perrault s'accordent sur au moins une chose: la sécurité et la prévention doit primer. «Il faut venir au conseil de ville pour voir les groupes de citoyens demander à ce qu'on fasse respecter la vitesse dans tel ou tel coin de la ville», observe M. Perrault.

«Devant cela, je dis qu'il est juste-

ment temps que les policiers fassent respecter les limites. Ce blitz n'est pas une commande de la Ville pour faire entrer plus d'argent.»

Jacques Jubinville note que l'objectif premier des opérations radar a toujours été de prévenir les accidents et espère que cette politique demeure. «Pour moi, renflouer les coffres doit être un objectif secondaire.»

«Un blitz abusif!»

Francine Desrochers est résidente du développement Dubreuil, à Fleurimont. Hier un policier sherbrookoise lui a collé un billet d'infraction pour avoir circulé à 80 km/h dans une zone de 50. Elle est outrée.

«C'était dans la côte des Pèlerins, près du site d'enfouissement. Il n'y a pas de maison, rien dans ce coin-là. Je suis certaine que je ne roulais pas à cette vitesse. C'est du harcèlement! Ce blitz de radar est abusif», a-t-elle claironné lors d'un entretien téléphonique avec le journaliste de *La Tribune*.



Les policiers ne font que leur travail, pour répondre aux nombreuses plaintes de vitesse dans les rues de Sherbrooke, assure Bernard Tanguay, président du conseil d'administration du Service de police de la région sherbrookoise (SPRS).

Des points chauds où il vaut mieux lever le pied

Claude PLANTE
Sherbrooke

Tout automobiliste ayant mis le pneu dans les rues de Sherbrooke sait que les policiers privilégient certains endroits stratégiques pour jouer du radar.

Des intersections et des bouts de rue figurent parmi les endroits les plus «dangereux» pour celui ou celle ne voulant pas être victime d'un «séchoir à cheveux». *La Tribune* tente ici de dresser une liste non exhaustive des meilleurs (ou pires) endroits pour se faire prendre... l'indicateur de vitesse dans le rouge:

Sur boulevard de Portland (un vrai salon de coiffure!) au coin de plusieurs rues, dont Carillon et Wood; sur le boulevard Jacques-Cartier Sud, à chaque extrémité du pont, nuit et jour; au coin des rues de Montréal et Mitchell, des rues Terrill et Kennedy Nord, sur la rue King Est, aux limites de Fleurimont...

On ne délaisse pas non plus très souvent le boulevard de l'Université, un endroit très passant en raison de la présence d'étudiants retournant à la maison ou se rendant à leurs cours. La présence policière se fait aussi souvent sentir près du viaduc menant au campus, sur le chemin Sainte-Catherine... Le pont Joffre «rapporte» lui aussi

son lot de billets d'infraction. On peut voir, près de l'école Saint-François, un espace laissant juste assez de place pour qu'un policier-motard s'installe et pointe discrètement son appareil produisant de nombreux points d'inaptitude...

Non loin de là, à l'extrémité de la rue Galt Est, plusieurs se sont fait prendre dans ce coin industriel...

Demandez aux automobilistes quel est l'endroit où on voit le plus de policiers surveillant la vitesse et on répondra presque à coup sûr la fameuse côte du boulevard de Portland, non loin du Carrefour de l'Estrie. On remarque toutefois depuis un certain temps qu'on s'y fait moins présent...

Plus de **500** portes de garage **À LIQUIDER**

TOUTES GRANDEURS

avec légères imperfections

DES PRIX JAMAIS VUS!

VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE CE VENDREDI ET CE SAMEDI JUSQU'À 17 h

MACKIE ESTRIE Portes de garage

160, rue Léger, Sherbrooke (819) 566-7003

Faites vite, LA VENTE se termine le samedi 17 octobre

GRANDE VENTE LES AU CANADA

DU JAMAIS VU!

les manufacturiers

QUES DE VÉHICULES

ATION FINALE

ODÈLES 1998

ODÈLES 1999

RÉDUITS

ITURES NEUVES

IX DES USAGÉES

HICULES À LIQUIDER

Rabais*

30%

Jusqu'à

Économisez jusqu'à 10 000\$

ACE JILLARD

Ouest, Sherbrooke

HEURES D'OUVERTURE:
Mercredi, jeudi, vendredi jusqu'à 21 h
Samedi, dimanche jusqu'à 17 h

* Basé sur P.D.S.F.
** Sur modèles sélectionnés.

Secours-amitié a besoin de bénévoles

Karine TREMBLAY

Sherbrooke

L'organisme communautaire Secours-amitié Estrie recrute présentement ses bénévoles et lance un appel tout spécial à la population.

«On connaît une diminution de nos bénévoles par rapport à l'an dernier, mais il faut dire qu'alors, nous fêtons notre 25^e année d'existence. Nous avions une plus grande visibilité qui nous a permis de rejoindre les personnes intéressées à devenir bénévoles», explique le directeur général de Secours-amitié Estrie, Michel Turcotte.

L'organisme, qui offre un service d'écoute et de support téléphonique anonyme, espère donc recruter une vingtaine de nouveaux bénévoles au cours des prochaines semaines.

«Une expérience de bénévolat dans un centre comme le nôtre, c'est une aventure humaine au niveau des valeurs. En plus de se sentir utile et d'en retirer une satisfaction personnelle, les bénévoles contribuent à mettre du soleil dans la vie d'une personne ayant besoin de briser son mur du silence», mentionne Michel Turcotte.

Ce dernier précise par ailleurs que, soucieux de rejoindre la population des

nouveaux retraités, Secours-amitié Estrie offre maintenant des sessions préparatoires au bénévolat le jour, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Si vous êtes intéressé à proposer vos services de bénévole à Secours-amitié Estrie, il suffit de téléphoner au

823-5400. Si votre intérêt demeure, vous serez convié à une rencontre d'information d'environ une heure. Puis, vous serez invité à rencontrer deux personnes ressources de l'organisme.

Enfin, la quatrième et dernière étape avant d'oeuvrer à titre de bénévole

pour l'organisme consiste à suivre 20 heures de formation à l'écoute active, pendant laquelle vous pourrez développer vos attitudes d'écoute et faire l'apprentissage de techniques reliées à l'écoute active.



Imacom-Doguerre, Claude Poulin

La direction du Carrefour de l'Estrie a procédé à une simulation, hier, pour évaluer la possibilité de changements au débarcadère de la CMTS situé devant l'entrée principale.

Les autobus pourraient rouler autrement au Carrefour de l'Estrie

Claude PLANTE

Sherbrooke

La direction du Carrefour de l'Estrie songe à modifier le parcours des autobus de la CMTS circulant devant son entrée principale. Hier matin, on a tenu des simulations derrière le centre commercial avec des autobus

hors circuit.

«Aucune décision n'a été prise. Ce n'était que des simulations», assure Michel Roy, directeur général du Carrefour. «Peut-être même que la décision ne se prendra pas avant un an.»

«Il y a 25 ans que le débarcadère fonctionne de la même manière. Il est peut-être temps de penser à le modifier.»

Les personnes circulant dans ce secteur hier ont pu voir qu'on avait disposé des cônes permettant des manoeuvres étudiées par des observateurs dans le stationnement derrière le magasin Zellers.

Selon M. Roy, il n'est pas question de changer l'emplacement du débarcadère.

L'AQRP en colloque à Sherbrooke

Sherbrooke (CP)

Les gens de l'Association québécoise pour la réadaptation psychologique (AQRP) ont choisi Sherbrooke pour tenir leur huitième colloque annuel sous le thème «Sortir de l'exclusion: les acteurs, les avenues et les choix».

Aujourd'hui et demain, au Centre des congrès de l'Hôtel Delta, entre 500 et 600 personnes venant de différentes régions du Québec assisteront aux activités de ce colloque. Il s'adresse aux in-

tervenants des établissements, organismes communautaires et associations reliés au réseau de la santé et des services sociaux.

On attend aussi des représentants de divers milieux (gouvernement, justice, universitaire, travail, logement, loisir, etc.) et, bien sûr, des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et leurs proches.

Ce colloque de l'AQRP veut offrir des perspectives pour comprendre l'exclusion sociale des personnes souffrant de troubles mentaux graves. On veut

aussi développer de nouvelles avenues vers l'intégration de ces personnes dans la société.

La première activité de la journée sera un «théâtre forum» qui permettra d'illustrer certaines réalités. La pièce de théâtre permettra aux spectateurs d'apporter leur point de vue.

Le programme des activités est lourdement chargé pour ses deux jours. On compte plusieurs ateliers de travail. Demain, les participants pourront assister à plusieurs forums.

Économisez
32% sur
vos coûts
de chauffage
électrique

Fonctionne
sans
électricité

Plaque
de cuisson
intégrée

Fatigué du bois ?

Chauffez à l'huile !



Plusieurs
modèles
en montre
à partir
de 999\$*

*Aucun paiement avant 1999
Financement sur place



1597, rue Galt Est
FLEURIMONT - 566.8558

1901, rue Sherbrooke
MAGOG - 843.3839

Même en perte d'autonomie

*l'espoir
de mieux vivre,
c'est permis*

Campagne 1998
de la Fondation de l'Institut
universitaire de gériatrie
de Sherbrooke.

Objectif
300 000 \$

Par le passé

Vos dons ont permis :

- de verser à l'Institut une contribution de 100 000 \$ pour la construction du solarium «Place J. Armand Bombardier» au Pavillon D'Youville.
- de faire l'achat d'un autobus adapté;
- de faire l'achat de téléviseurs à grand écran pour chaque unité de soin.

Vos dons ont aussi permis :

- l'achat de matelas spéciaux;
- l'achat de disques rotatifs offrant une plus grande autonomie pour les résidents lors de leurs transferts (ex. : du lit au fauteuil roulant);
- la réponse à des besoins particuliers;
- la remise de bourses de recherche à des employés de l'Institut.

Et cette année,

- nous aménagerons un solarium au Pavillon Argyll;
- nous ferons l'acquisition d'un appareil de télémétrie;
- nous contribuerons à l'avancement de la recherche au sein de notre établissement;
- et nous continuerons à améliorer la qualité de vie de nos résidents.



M. Jean Perrault
Président d'honneur
de la campagne 1998



Fondation de l'Institut universitaire
de gériatrie de Sherbrooke

Sherbrooke Geriatric
University Institute Foundation

Pavillon D'Youville
1036, rue Belvédère Sud
Sherbrooke (Québec)
J1H 4C4
Tél. : (819) 829.7138
fondation@ings.usherb.ca

Aidez la Fondation de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke à réaliser ses objectifs.

Je désire verser _____ \$ Reçu pour fins d'impôt : don de 20\$ et plus (ou sur demande)

Nom _____

Adresse _____ Ville _____

Code postal _____ Téléphone _____

Comptant Visa no : _____ Exp. _____

Chèque Nom _____

Signature _____

En collaboration avec :

La Tribune

RECORD

Louis Bérubé est élu à la présidence du Conseil du travail de l'Estrie

Sherbrooke (GF)

Le Conseil du travail de l'Estrie (FTQ) a un nouveau président, en la personne de Louis Bérubé, un représentant du syndicat des Machinistes (AIM-FTQ).

Lors du congrès triennal tenu jeudi et vendredi derniers, à Sherbrooke, les délégués ont en effet élu M. Bérubé à la présidence du Conseil. Il succède à Bernard Roberge qui, après cinq années à la tête du Conseil, a décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat.

À la suite d'un amendement à ses statuts, le CTTE compte maintenant un vice-président. Il s'agit de Fernand d'Ascanio, de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC-FTQ).

Les autres membres de l'équipe de direction pour les trois prochaines années sont Manon Beaudette, des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, au poste de secrétaire, et Even Rondeau, du syndicat des Machinistes, au poste de trésorier.

Les directeurs sont Lise Martineau, du Syndicat canadien de la fonction publique, Michel Plourde et Denis Belleville, du syndicat des Métallurgistes, et Luc Bergeron, de la Fraternité nationale des

Francis Guérin donne des versions contradictoires

Il est assigné à l'enquête préliminaire de Jean-Marc Lachance

Sherbrooke

Francis Guérin a été déclaré témoin hostile à la poursuite après que sa déposition à la cour ait été trouvée incompatible avec une version à la police en marge d'un vol qualifié commis à la bijouterie Manuel Mayoral le 18 septembre, à Sherbrooke.

Il avait été assigné hier à l'enquête préliminaire de Jean-Marc Lachance, âgé de 27 ans, inculpé de complot avec lui, de vol qualifié et d'utilisation d'une fausse arme à feu.

On se rappellera que Guérin a été condamné à deux ans moins un jour de détention pour le vol qualifié de bijoux ainsi que de pierres et de métaux précieux que M. Mayoral estime entre 20 000 \$ et 30 000 \$.

Le juge Gérard Desmarais de la Cour du Québec doit reprendre son enquête aujourd'hui sur cette affaire.

À la suite de ces deux décisions, le procureur Carole Poulin a manifesté l'intention de mettre en preuve cette déclaration de Guérin à la police.

La couronne a dans cet objectif fait un voir-dire, une preuve dans sa preuve, sur l'admissibilité de cette version de Guérin prise par deux policiers et assermentée le 19 septembre.

Me Jean-Marc Bénéard a reporté en matinée sa décision de présenter ou non une défense sur voir-dire.

M. Mayoral a relaté qu'un individu avec un déguisement et une main dans un sac pointé vers lui avait vidé un présentoir de la bijouterie de la rue Aberdeen avant de se sauver et de monter dans une voiture sur la rue Alexandre.

Appelé à la barre par la poursuite, Guérin a raconté avoir demandé à Lachance de l'attendre dans son véhicule pendant qu'il irait chercher quelque chose qu'il avait cachée.

Il a affirmé que l'accusé n'était pas au courant de son vol.

Guérin a mentionné être monté dans son véhicule du côté du conducteur alors que Lachance quittait les lieux.

On a appris qu'il avait donné une première version à la police après son arrestation en revenant à son domicile et une seconde à la prison.

Confronté à cette dernière version, Guérin a révélé avoir été l'objet de pressions policières.

Le juge Desmarais a pris connaissance de ce document et conclu qu'il était incompatible avec la déposition du témoin.

Sur voir-dire, les enquêteurs Daniel Adam et Michel L'Italien ont relaté que Guérin avait donné une première version dans laquelle il a impliqué deux autres personnes.

La police a arrêté l'une d'elles et effectué une perquisition avant de conclure que ces personnes n'avaient rien à voir dans ce vol.

Les enquêteurs ont rencontré Guérin à la prison, l'ont informé de ses droits constitutionnels et lui ont demandé s'il voulait dire la vérité.

Ils ont ensuite pris une déclaration écrite de 21 h 50 à 22 h 25, qui a été signée par Guérin et assermentée devant le commissaire André Lemire.

Guérin a dit par la suite que son véhicule se trouvait sur la rue des Jonquilles et qu'il y avait dedans un bas de nylon et des gants, ce qui s'est avéré exact.

On devrait savoir aujourd'hui si cette version sera admise ou non en preuve et si oui ce qu'elle contient.

Sur la 112, à Ascot Corner

Les travaux d'asphaltage irritent les automobilistes

Ascot Corner

Le ralentissement de la circulation dans les limites de la municipalité d'Ascot Corner, hier, n'est pas attribuable aux travaux d'aménagement d'une nouvelle station-service.

C'est ce qu'a précisé à La Tribune le maire Gilles Goddard, d'Ascot Corner, à la suite de plaintes formulées par plusieurs automobilistes ayant circulé dans ce secteur, hier.

Cette situation est plutôt le résultat du travail des employés du ministère des Transports qui s'affairaient à réparer le revêtement bitumineux de la route 112.

Ces réparations ont donc entraîné un ralentissement de la circulation, les automobilistes étant invités à n'utiliser qu'une seule voie, à tour de rôle. Ce qui, hier midi, a occasionné des attentes pouvant atteindre les 30 minutes, comme ce fut le cas pour le maire Goddard.

EN BREF

Information sur la nutrition

L'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke invite les aînés à un programme d'éducation sur la nutrition le 21 octobre prochain, à 14h, à la place Bombardier du pavillon d'Youville, au 1036, rue Belvédère sud. L'entrée est gratuite.

Pour les sans abri

La maison d'hébergement pour jeunes sans abri et en difficulté, la Source-Soleil, organise un souper spectacle sous la présidence d'honneur de Jacynthe Dubé, courtier immobilier chez Royal LePage Estrie. L'événement aura lieu le samedi 10 octobre au Centre Julien-Ducharme de Fleurimont. En plus de l'animation des musiciens sur place, un spectacle du Cirque du Trapèze volant sera également présenté au cours du souper, qui offrira aux convives fesse de boeuf braisé au jus et lasagne jardinière à volonté. Les billets sont en vente au coût de 25 \$ à la Source-Soleil. Pour plus d'information, téléphonez au 563-1131.

Le Salon du bénévolat

Le Collège Mont Notre-Dame invite tous les organismes communautaires à participer à son 4e Salon du bénévolat qui aura lieu le mardi 10 novembre, de 16h à 19h, à la grande salle du Collège. Le but de ce salon est d'offrir les services de près de 200 élèves qui, dans le cadre du Programme d'éducation internationale, s'engagent chaque année dans un organisme qui travaille à améliorer la qualité de vie des personnes dans le besoin. Pour plus de détails, téléphonez au 563-4104.

La problématique de l'an 2000

La Chambre de commerce de Rock Forest, Saint-Elie et Deauville organise, le mardi 13 octobre prochain, un souper-conférence sur le thème *La problématique de l'an 2000*, avec le conférencier invité Denis G. Lalonde de Bell Canada. L'activité aura lieu à 18h, au motel La Réserve situé au 4235, rue King ouest, à Sherbrooke. Le prix d'entrée (taxes non comprises) est de 28 \$ pour les membres et de 38 \$ pour les non-membres. Les gens intéressés à prendre part à ce souper doivent réserver leur place avant le 8 octobre, en téléphonant au 820-0557.

CORRECTION WAL-MART

Une erreur s'est glissée à la page 10 de notre catalogue d'octobre. En effet, les prix indiqués pour les brosses à neige sont incorrects. Voici les bons prix :

		
2,97 chac.	1,47 chac.	1,47 chac.
COUTAIT 3,96	COUTAIT 1,67	Tous les jours

TOUTES NOS EXCUSES
POUR CET INCONVÉNIENT.
WAL-MART

*Dans un verre de lait,
il y a autant de calcium que
dans 2 1/2 tasses de brocoli.*

*Mais le brocoli, c'est pas tellement bon
avec des biscuits triple chocolat.*



Jamais sans mon lait

00230



NOUVEAU CONCESSIONNAIRE

DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Site en construction mais nous sommes en opération au

510, CHEMIN GIROUX, BROMPTONVILLE

sortie 60 de l'autoroute 55



André Bibeau



Yvon Blanchette



Henri Dandurand

Venez nous rencontrer du 8 au 11 octobre dans le mail du Carrefour de l'Estrie (en face de Sears).

En démonstration : roulotte Cabana

Les produits offerts seront

Coachmen Brenckenridge et Cabana

Au plaisir de vous servir de nouveau!



Danielle Rodrigue



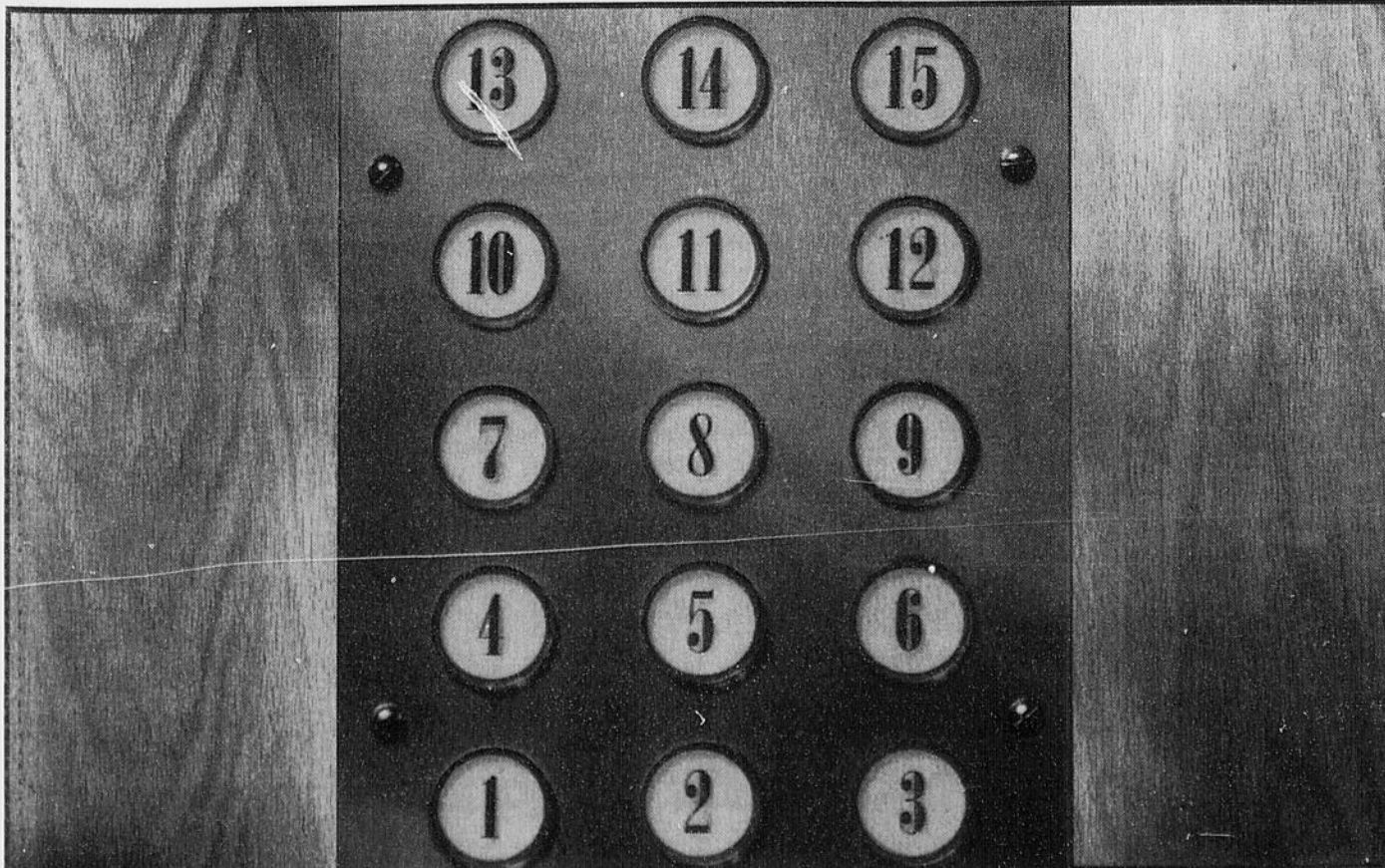
Claude Poudret



Guy Abran

(819) 846-6055 / 1 877 444-6055

50351



Gageons que prendre l'ascenseur vous inspire.

00237

Opinions

EDITORIAL

Jean Charest aura besoin de plus qu'un autobus



Jacques PRONOVOST

Jean Charest est un politicien habile, un homme d'un grand charisme. Il est aussi supporté par une équipe spécialisée dans l'organisation politique, capable de lui concocter les plus beaux effets spéciaux.

Mais pour devenir un jour premier ministre il a besoin de plus que cela. C'était vrai au plan fédéral, ce le sera encore plus au provincial. L'image du politicien à qui il manque de contenu commence à lui coller à la peau. Où sont les conseillers capables de lui indiquer les choses à dire ou à ne pas dire et surtout la façon de les dire? Jean Charest s'est construit lui-même sa personnalité et ses stratégies sur ce plan. Il écrit ses discours, décide par lui-même d'en débiter, ajoute ses anecdotes. Cela le rend infiniment plus humain et près des gens. Pour un bon député c'est parfait. Pour un ministre c'était déjà plus dangereux, pour un chef de parti qui aspire à la direction de la province, c'est parfois inapproprié.

Le gouvernement Bouchard est certes aussi «astucieux»

que M. Parizeau l'était. Le fait que des milliers de personnes âgées partent vers le sud à l'automne est une réalité connue du PQ autant que des libéraux. Depuis 1980 nous entendons des gérants d'estrade militants péquistes insister pour qu'un référendum sur la souveraineté se tienne aussi quand les «snow birds» seraient en Floride.

Évidemment, c'est là une donnée intéressante pour le Parti québécois face à une élection à la fin novembre ou au début de décembre. Ce le serait même en février ou au début de mars. En tant que chef du Parti libéral, Jean Charest est légitimé de critiquer cette pratique astucieuse. Le problème est dans la manière. Le peuple québécois a eu l'impression que M. Charest s'insurgeait contre une élection hâtive alors qu'il la demandait et l'exige depuis tant de mois.

C'est l'effet girouette. Ce n'est sûrement pas l'image et le contenu que les Québécois attendent de celui qui veut être leur chef. Si le ministre Boisclair disait cette semaine que Jean Charest est vieux parce qu'il est «conservateur», il fait plutôt jeuonnet à la Mario Dumont quand il tire sur tout de n'importe

quelle façon. De tous les politiciens, il aurait le plus bel autobus encore une fois, cela ne le mènera pas plus loin que dans les deux dernières campagnes au fédéral si l'essence qu'il y met est sans plomb.

Jean Charest sera redoutable quand la campagne sera à son sommet. Sa personnalité lui assure déjà un attrait certain. Mais il devra se défaire de cette image superficielle. Les péquistes l'ont accueilli à Québec en parlant d'un ballon gonflé à l'hélium qu'ils allaient dégonfler. Ce sont les pneus de son autobus qu'ils crèveront.

Daniel Johnson a perdu l'élection de 1994 par moins de 20 000 voix. Charest aurait besoin de celles des Québécois partis pour la Floride. Mais il aura besoin de bien plus que de ces votes pour ravir le pouvoir à Lucien Bouchard. Il ne les convaincra pas en ayant l'air de se dire et se dédire ni en promenant simplement sa photo sur son autobus. Les leçons du passé devraient porter. «Si votre ramage se rapporte à votre plumage, vous êtes le phoenix des hôtes de ces bois...» Et il échappa le fromage.

COMMENTAIRE

Attention au petit Sénat



Michel MORIN

Y a-t-il vraiment deux paliers de pouvoir à l'hôtel de ville de Sherbrooke? Le premier constitué d'un cercle fermé et d'amis du maire de préférence, qu'il ait pour nom Perrault ou Gervais. Et le deuxième, celui de la race, du bon peuple représenté autour de la grande table par 12 conseillers et le premier magistrat.

La question, c'est Jacques Jubinville qui l'a indirectement soulevée cette semaine en promettant de revoir le fonctionnement du comité exécutif. S'il est élu maire, il va de soi. Parce que, dit-il, le comité exécutif servi à la sauce Jean Perrault ne serait ni plus ni moins que le pouvoir dans le pouvoir. Un cercle d'élus, proches du maire, qui se pencherait sur toutes les questions inhérentes à l'administration municipale. Un cercle qui déciderait de tout, laissant aux autres conseillers le minuscule rôle de figurants.

Le comité exécutif a été créé sous l'administration de Paul Gervais. Sous prétexte d'alléger les séances publiques du conseil et d'améliorer la gestion quotidienne de l'appareil administratif. Sherbrooke se donnait des airs de grande ville. Ce qu'elle est, incidemment.

Faut-il le rappeler, Jacques Jubinville a été membre du comité exécutif dans l'équipe de Paul Gervais. Et à ce que l'on sache, il n'a jamais réclamé une revue en profondeur du fonctionnement de ce comité exécutif. Non, c'est plutôt Jean Perrault qui, en 1994, dans la campagne électorale l'opposant à Paul Gervais, réclamait de faire le ménage dans cette structure. Devenu maire, il a fait le ménage à sa façon.

Messieurs Perrault et Jubinville, personne n'est dupe. Le comité exécutif de la Ville de Sherbrooke est là pour rester. Mais il appartient au maire, c'est vrai, d'en décréter les balises. Que le comité exécutif soit plus centralisé autour du maire, ou qu'il soit davantage éclaté appartient à la personnalité propre du premier magistrat.

Rappelez-vous cependant que sa seule fonction réside dans l'amélioration de la gestion administrative de Sherbrooke. En faire un Sénat à plus petite échelle serait inconcevable.

OPINION

Un véritable député à Ottawa

Le 14 septembre dernier, les gens de la circonscription de Sherbrooke se sont donnés un authentique député pour les représenter à Ottawa. Ils ont opté pour un député bloquiste qui pourra parler haut et fort pour eux, plutôt que pour un député libéral qui n'aurait fait qu'encaisser, défendre les politiques controversées du gouvernement fédéral et se taire. Enfin, les gens de la circonscription de Sherbrooke ont mis un frein à la période de sous-représentation dont ils étaient victimes.

Je crois que cette victoire pour les bloquistes est une véritable taloche en plein visage de Jean Chrétien et des libéraux. Parce que les électeurs de Sherbrooke ont envoyé un message clair critiquant le gouvernement Chrétien sur l'équité salariale, les coupures dans les transferts fédéraux et la réforme de l'assurance-chômage.

Cette élection partielle a permis de prouver hors de tout doute que les gens de Sherbrooke ne votaient que pour la personne qu'était Jean Charest et non pour le parti qu'il représentait. En devenant libéral du jour au lendemain, Jean Charest a provoqué la mort du Parti conservateur à Sherbrooke et au Québec. Pour un parti politique, il ne suffit pas seulement d'avoir un chef avec un certain charisme, mais il faut aussi une cause à défendre.

Pour ce qui est des démarches entreprises par M. Robert Pouliot, je crois qu'ils ne sont que le fruit d'une personne qui n'accepte pas la défaite et qui veut à tout prix mettre des bâtons dans les roues du vainqueur. Je suis persuadé que Serge Cardin saura bientôt défendre les intérêts économiques et politiques de la circonscription de Sherbrooke et du Québec à Ottawa dans les prochains mois à venir.

Je remercie La Tribune pour la liberté d'expression qu'elle m'offre dans sa page de lecteur.

Samuel Lahaie
Sherbrooke



RÉPLIQUE

Vous avez l'indignation facile, M. Duplantie

M. Jean-Pierre Duplantie
Directeur général
Régie régionale de la Santé
et des Services sociaux

Dans une lettre que vous avez adressée à M. Jean-Pierre Roy, conseiller syndical au Syndicat canadien de la Fonction publique (SCFP-FTQ), vous dites votre «profonde indignation» à propos de la manifestation qu'avait tenue la semaine précédente, des syndiqués de la FTQ, à l'occasion du passage à Sherbrooke du ministre de la Santé et des Services sociaux, Monsieur Jean Rochon.

Monsieur le directeur général, vous avez l'indignation facile. On aimerait que vous ayez l'indignation aussi facile en pensant aux personnes âgées dans les centres d'hébergement, qui doivent endurer plus longtemps l'inconfort d'une couche pleine parce que, maintenant, le changement de couches est contingenté.

On aimerait que vous ayez l'indignation aussi facile en pensant aux enfants qui vivent exposés à la violence ou dans des conditions inacceptables et qui peuvent attendre parfois un mois avant qu'un enquêteur de la Protection de la jeunesse réponde au signalement dont ils sont l'objet.

Vous pourriez vous indigner aussi en pensant aux populations qui perdent leur hôpital ou voient leurs services diminuer, à ces personnes qui souffrent des semaines, et même des mois, en attendant une chirurgie, à tous ces malades qui recevront moins d'attention parce que le personnel, trop rare, est occupé ailleurs.

La détérioration du système de santé et de services sociaux que subissent chaque jour les travailleurs, les travailleuses et leur famille, c'est bien le ministre Jean Rochon qui l'a imposée; et c'est bien la Régie, dont vous êtes le directeur général, qui s'est empressée d'y collaborer.

Ne vous surprenez pas que les gens en

aient ras le bol et qu'ils soient venus le dire, un peu crûment peut-être, au ministre. Depuis le temps qu'ils l'ont sur le cœur.

La manifestation des syndiqués de la FTQ, malgré ce que vous en dites, était tout à fait calme et pacifique. Les nombreux automobilistes qui l'ont vue en circulant devant l'édifice de la Régie peuvent en témoigner.

Vous parlez de bousculade. S'il y en a eu, c'est surtout que les manifestants et manifestantes voulaient entrer tous ensemble dans l'édifice, un édifice public, d'ailleurs, dont on voulait barrer la porte. Des scènes comme celles-là se voient des centaines de fois par jour, dans le métro de Montréal, aux heures de pointe. On n'écrit pas aux journaux pour si peu.

Vous dites que nous avons dérangé une réunion d'organismes communautaires, mais nous, nous venions plutôt à une conférence de

presse que donnait le ministre Rochon, dont la tenue nous avait été confirmée par des médias.

Le ministre Rochon et le gouvernement Bouchard n'ont pas à se plaindre de la mauvaise humeur des citoyens et des citoyennes, et vous n'avez pas à couvrir les autorités politiques.

Le ministre et le gouvernement ont fait leur choix. Ils ont choisi de faire passer l'objectif du déficit zéro avant celui du maintien de notre système de santé et de services sociaux. Ils ont choisi de plaire aux puissances financières plutôt que de répondre aux attentes de la population.

Louis Bérubé, président
Conseil des travailleurs
et travailleuses de l'Estrie (FTQ)
Gilles Léveillé, représentant régional
FTQ-Estrie

Donnez au moins l'heure juste

M. Jean-Pierre Duplantie, directeur général
Régie régionale de la Santé
et des Services sociaux

Je tiens à vous demander de garder votre profonde indignation contre la FTQ pour vous. Par contre, vous auriez pu la transmettre au ministre Rochon au nom des personnes prises avec le cancer, qui doivent parcourir des centaines de kilomètres pour des traitements adéquats; des listes d'attente interminables pour des chirurgies et d'autres cas semblables.

Je croyais que vous, de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux, étiez au service de la population estrieenne et non des marionnettes de politiciens. J'étais là lors de cette manifestation. J'ai vu les prises de bec entre certaines personnes qui voulaient entrer à l'intérieur de la Régie régionale, moi j'y suis entré sans que personne ne s'y oppose. Nous

avions également commencé à sortir de la régie par nous-mêmes lorsque la police est arrivée. J'ai scandé des reproches contre le ministre Jean Rochon. Je crois que lorsqu'on occupe un tel poste et que l'on pose de tels gestes envers le réseau de la santé, qui ne placent pas à la majorité de la population, on doit s'attendre à quelques huées.

Ayant bien réfléchi, je ne vous ai pas vu lors de la manifestation, je dois donc croire que vous avez obtenu ces informations sur les événements que vous décrivez de quelqu'un d'autre. Vous parlez d'image ternie de la FTQ. La vôtre vient aussi d'en prendre un grand coup. Les élections s'en viennent, vous direz à notre ministre et son parti d'oublier mon vote.

Jacques Roy, AIMTAQ, section locale 922
Fier d'être affilié FTQ

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		TECHNOLOGIE		PRÉ-IMPRESION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE	
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information Michel Morin Adjoint à la rédaction	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Roberge Directeur	Steeve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur	



Gérald Prince



Catherine Page

Centre du Québec



Gilles Besmargian



Christian Paquin

Coupable de complots de meurtre et de vol qualifié contre un couple de Sainte-Élisabeth-de-Warwick

Coulombe est condamné à quatre ans de prison

Gilles BESMARGIAN

Victoriaville

Quelques moments pathétiques au Palais de justice de Victoriaville, hier, pour le prononcé de la sentence de Patrick Coulombe, reconnu coupable par un jury, en fin de semaine, de complots de meurtre et de vol qualifié contre un couple âgé de Sainte-Élisabeth-de-Warwick, en mars dernier.

Membre d'un quatuor ayant comploté pour voler l'homme et sa conjointe avant de les faire disparaître, le jeune homme de 21 ans a été condamné à quatre ans de «pen» par le juge Gaston Desjardins de la Cour supérieure. Sa détention préventive de six mois équivalait par contre à un

an. Pathétique, disions-nous. Avant les représentations sur sentence des avocats en présence, le procureur de la poursuite a interrogé une des deux victimes des conspirateurs, Gaston Desharnais. Visiblement nerveux et le coeur gros, ce dernier, qui n'a jamais osé regarder Coulombe dans le box des accusés, a raconté à la Cour que sa vie avait beaucoup changé après avoir appris qu'on voulait s'en prendre à sa conjointe et à lui.

«Je suis plus agressif qu'auparavant. Je vois la roulotte qui était mon chez-moi comme une tombe et je me sens continuellement surveillé. Je ne dors plus là depuis le 1er avril. Avant, je ne faisais jamais attention dans mes déplacements, d'ajouter M. Desharnais, mais depuis six mois, je me sens suivi lorsque j'aperçois une voiture der-

rière la mienne sur la route.»

D'autre part, invité à prendre la parole s'il le désirait par le président du Tribunal, Patrick Coulombe, la voix éteinte et en pleurs, a demandé pardon à son père présent dans la salle d'audience (l'homme d'une cinquantaine d'années a fondu en larmes), pour ne pas avoir mis ses conseils à exécution. «Si je t'avais écouté, a-t-il poursuivi, je ne serais pas ici aujourd'hui.» Faisant allusion au complot qui avait avorté, le jeune homme a ajouté: «Je suis content que rien ne soit arrivé.»

Avant d'infliger sa sentence, en résumé le juge Desjardins s'est adressé à Coulombe en ces termes: «Le jury vous a déclaré coupable de deux crimes graves punissables de la prison à perpétuité. Avant de rendre ma décision, je dois considé-

rer le traumatisme psychologique subi par M. Desharnais qui a droit à une retraite paisible. En avril, il a dû quitter son domicile pour se réfugier chez son amie à Victoriaville, mais je suis convaincu qu'il va s'en sortir grâce à son caractère.»

«Je prends en considération votre âge, le rôle secondaire que vous avez joué dans cette affaire et les peines données à vos complices, mais derrière les murs de la prison vous devrez changer votre mentalité, votre façon d'aborder la vie. Vous deviendrez le seul maître de votre destinée.»

En entendant les propos du magistrat, à plus d'une reprise Patrick Coulombe s'est essuyé les yeux.

À Drummondville

La ville met en vente l'édifice Thomas-L. Gauthier

Gérald PRINCE

Drummondville

Construit dans les années 40, l'édifice Thomas-Louis Gauthier du 405 de la rue Saint-Jean, angle Saint-Joseph, sera bientôt mis en vente par la ville de Drummondville, qui espère trouver preneur dans l'entreprise privée.

«C'est un immeuble qui ne sert pas pour des fins municipales, aussi bien le vendre à l'entreprise privée pour obtenir des retours de taxes», mentionne la mairesse Francine Ruest-Jutras, qui admet que l'immeuble cinquantenaire a besoin de grosses rénovations pour être conforme aux normes actuelles.

Les travaux les plus urgents concernent l'isolation, présentement très déficiente, et les infiltrations d'eau.

La mise en vente de cet immeuble a nécessité jusqu'à maintenant une multitude de démarches préliminaires de la part de l'hôtel-de-ville. Il faut savoir que, en 1943, quand la Fabrique de la paroisse Saint-Joseph a cédé cette portion de terrain pour y construire l'hôtel-de-ville de la municipalité de Saint-Joseph, elle avait déclaré que la cession devrait toujours, à perpétuité, servir à des fins communautaires.

Comme la municipalité de Saint-Joseph y a construit son hôtel-de-ville et sa caserne centrale de police et d'incendie (on voit encore la tour où les boyaux étaient asséchés après un feu), le respect de la condition était sauf.

Quand Saint-Joseph s'est fusionné avec Drummondville vers 1956, l'immeuble a servi à des fins municipales en devenant la bibliothèque jusqu'au début des années 80.

Une fois libres, les locaux ont été loués «à vil prix», mentionne aujour-

d'hui la mairesse, à la Chambre de Commerce et au Mondial des cultures, ce qui est toujours considéré comme activités communautaires.

Il a fallu, dans les derniers mois, l'accord de la Fabrique et des paroissiens du quartier Saint-Joseph, obtenu par consultation populaire, pour faire lever la servitude d'utilisation communautaire.

Mandat en ce sens a été donné à un notaire (Me Annie Cusson) au dernier conseil de ville lundi, pour rédiger un acte de levée de servitude et à une arpenteur-géomètre (Martine Lauzon) pour préparer une description technique du lot où s'élève l'immeuble.

Quand toutes ces étapes seront franchies, ce qui peut durer quelques jours encore, la ville pour procéder à la mise en vente pour qu'y soit établie, par exemple une clinique privée ou encore des bureaux d'affaires. «Pas question de démolir l'édifice pour agrandir le stationnement du marché public», mentionne la mairesse, parce que, selon elle, l'immeuble qui est bien situé à une intersection achalandée, peut constituer un actif pour la ville.

Quant aux deux organismes qui devront être déplacés, la mairesse voit déjà des possibilités avantageuses de relocalisation.

Tant au Mondial des cultures qu'à la Chambre, la réaction est pondérée.

«On s'y attendait depuis longtemps», mentionne Jacques Mathieu, directeur de la Chambre. Même s'il considère que cet organisme est situé à un endroit idéal depuis près de 20 ans, il pense qu'il sera toujours possible de trouver un autre site, possiblement au centre-ville.

Au Mondial des cultures, on ne stresse pas devant cette éventualité de de-

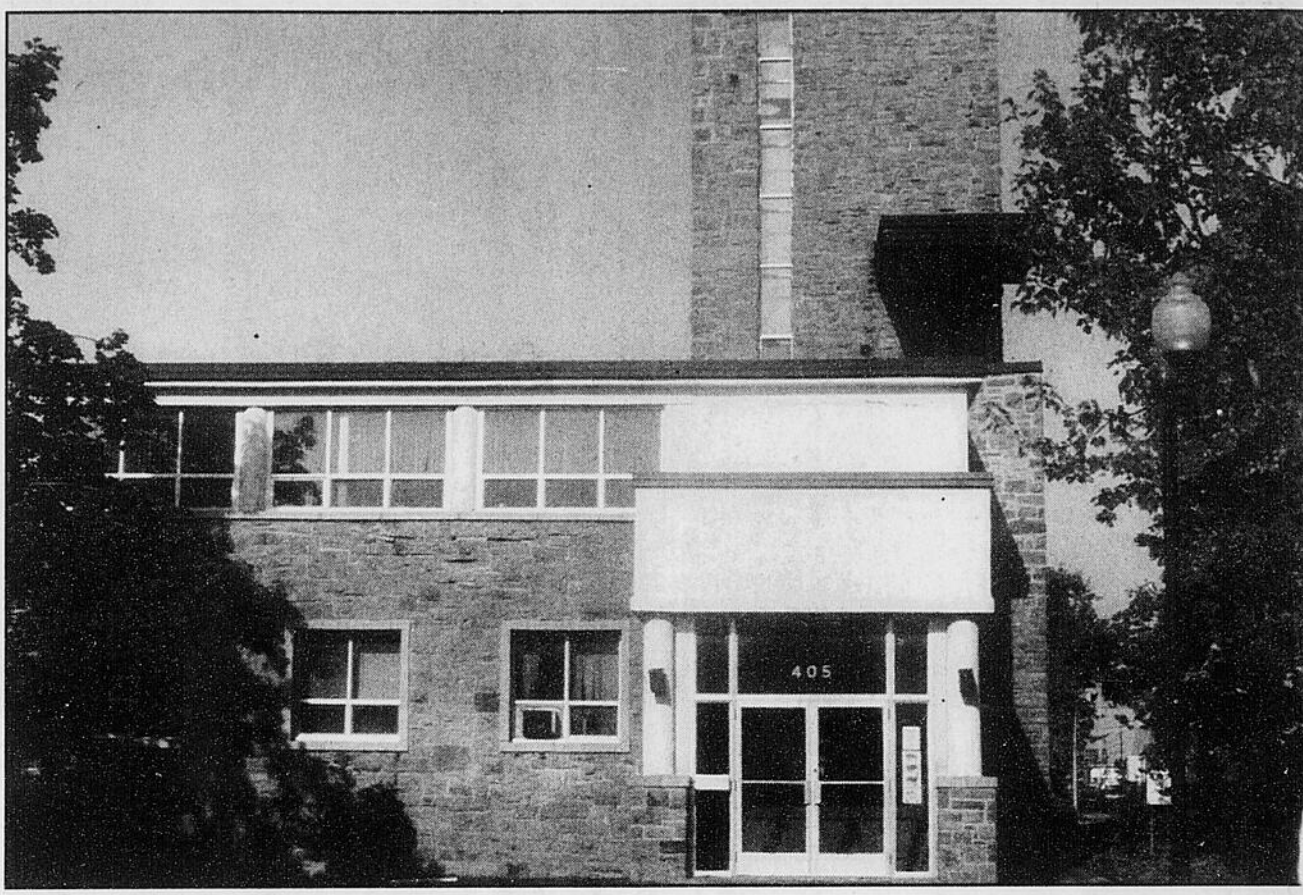


Photo La Tribune, Gérald Prince

Construit dans les années 40, l'édifice Thomas-Louis Gauthier, où logent la Chambre de Commerce et le Mondial des cultures, sera mis en vente au public par la ville de Drummondville.

voir partir, même si on y loge depuis 14 ans. Le directeur Maurice Rhéaume voit même d'un bon oeil la relocalisation éventuelle au bureau régional de l'Office du tourisme, comme le suggère Mme Jutras, de façon à profiter à

un moindre coût des services déjà installés à cet endroit.

Bref, pas de panique: seulement une certaine expectative devant l'avenir, peut-on remarquer dans les deux organismes.

Le nom de l'édifice Thomas-Louis Gauthier rappelle la carrière d'un éminent notaire, maintenant décédé, qui avait tenu son étude tout près, pendant plusieurs décennies.

POUR TISSER DES LIENS

Prédiction: les participants-vedettes à Lingo (Radio-Canada, 11h30), ALAIN COUTURE et LAHBIB BENHACI-NE de Drummondville, après avoir récolté quelques milliers de \$, chûteront en ne trouvant pas ça «drôle»...

-0-

Les visiteurs, au palais de justice de Drummondville, hier, ont été agréablement surpris d'être accueillis au son d'un air de trompette: c'est le Victoriavillois YVAN LAMBERT qui faisait sa pratique matinale dans le terrain de stationnement, au grand plaisir de tous... Ses prestations publiques lui ont déjà valu un pourboire de 20 \$ et... un potin dans le journal...

-0-

L'avocat YVON GARNEAU vient de tourner une émission télévisée pour le Canal-Vie. Le savant maître le précise tout de suite: ce n'est pas pour la série osée «Eros et compagnie», mais pour ses activités de loisirs sur son ranch à Saint-Lucien...

-0-

L'Hôpital Sainte-Croix vient de rendre hommage à l'un de ses administrateurs bénévoles, ELZEAR BONIN, dont les compétences en comptabilité sont très prisées au CA...

Journée portes ouvertes aux usines de traitement des eaux de Drummond

Drummondville (GP)

Les deux usines de traitement des eaux du grand Drummondville seront ouvertes au public le dimanche 18 octobre de 10h à 16h, fait savoir le responsable des communications à l'Hôtel-de-ville, Gilles Troie.

C'est ainsi que les quelque 55 000 résidents de Drummondville, Saint-Charles, Saint-Nicéphore et Saint-Majorique pourront voir le fonctionnement de l'usine de traitement des eaux (aqueduc), angle Lindsay et Mercure, et celle d'épuration des eaux usées, chemin du Diable.

Du personnel qualifié expliquera

aux visiteurs les différentes étapes des traitements subis, avec les nouveautés qui ont été ajoutées ces dernières années.

L'usine de traitement capte les eaux de la Saint-François et, après diverses opérations, l'achemine dans le réseau d'aqueduc, long de 260 kilomètres.

A l'autre extrémité de la ville, l'usine d'épuration reçoit, grâce à 38 postes de pompage, les eaux usées des citoyens et, avec des équipements de pointe, les assainit à 95 pour cent et les rejette, propres, dans la rivière en direction du fleuve Saint-Laurent.

À Saint-Bonaventure

Deux blessés dans une collision

Drummondville (GP)

Deux automobilistes reposaient toujours à l'hôpital, en fin de journée hier, après avoir été gravement blessés dans une violente collision, survenue peu avant 17h mardi à Saint-Bonaventure.

L'un des automobilistes, Yvon Trinque, âgé de 38 ans, de Saint-Bonaventure, avait été transféré au centre hospitalier Sainte-Marie de Trois-Rivières, à cause de la gravité et de la nature de ses blessures. L'autre conducteur, Fernand Duperron, âgé de 49 ans, de Drummondville, était à Sainte-Croix dans un état stable.

L'accident est survenu à l'intersection du 4ième rang et de la route Pétrin à Saint-Bonaventure. Après le choc, très violent, un des véhicules a sectionné un poteau d'Hydro-Québec, privant le secteur d'électricité et de téléphone pendant quelques heures.

C'est la Sûreté du Québec, poste de Drummondville, qui a effectué les relevés d'usage.

C'est normal, si vous êtes un joueur de Banco.

Banco

loto-québec

METTEZ-VOUS À L'ABRI

POUR LA PREMIÈRE FOIS À L'AUTOMNE!

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

4,25 %
la première
année

- **Encaissables en tout temps**, sans pénalité même durant les trois premiers mois;
- taux d'intérêt **minimum garanti** jusqu'au 31 octobre 1999;
- intérêt calculé sur une base quotidienne;
- **capital garanti sans limite** par le gouvernement du Québec.

POUR UN RENDEMENT PLUS ÉLEVÉ!

LES OBLIGATIONS SÉCURI + DU QUÉBEC

5,00 %
les 18 premiers
mois

- **Remboursables deux fois par année**, tous les six mois;
- taux d'intérêt **garanti** jusqu'au 30 avril 2000;
- **capital garanti sans limite** par le gouvernement du Québec.

Pour vous procurer nos obligations, appelez sans frais un de nos agents d'investissement dès aujourd'hui au 521-5229 pour la région de Québec ou au 1 800 463-5229, **du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h**, et tous les **samedis du 10 octobre au 21 novembre** inclusivement, entre **9 h et 17 h**.

Mettez-vous à l'abri rapidement!



**PLACEMENTS
QUÉBEC**

Notre intérêt à tous
www.placementsqc.gouv.qc.ca

*Taux fixé pour l'émission du 1^{er} novembre 1998. Le taux applicable sur l'émission du 1^{er} décembre 1998 sera annoncé le 2 novembre prochain.

1 800 463-5229

Québec